

SUD-AFRICAINE

On croit, en Angleterre, que la fin de la guerre approche

Héroïsme du jeune homme qui perdit la vie en voulant sauver la jeune fille

GRAVES ACCUSATIONS

GRAVES ACCUSATIONS

New-York, 6. — Le correspondant de la "Tribune" à Londres, dit qu'à tort

ou à raison on pense, en Angleterre, que la fin de la guerre approche. On vient de publier une traduction anglaise de toutes les dépêches hollandaises officielles.

Blair et M. Creelman étaient en quelque distance et tendaient cha-

parties du Canada, surtout des
s maritimes et même d'Europe.

ministre de vous dirique la terrible tragédie dans laquelle Mlle Elizabeth Blair, fille du ministre des chemins de fer et M. R. A. Harper, du département du Travail et l'un des rédacteurs de la Co-

Il a une sœur qui demeure à Berville. On admire l'héroïsme dont il a fait preuve en sacrifiant sa vie comme il l'a fait pour sauver la malheureuse jeune fille.

« Ces cavaliers, comme je vous l'ai annoncé, ont été trouvés samedi matin par M. Mathias Blais et autres citoyens de la Pointe Gâtineau, tout près de l'endroit où la jeune fille et le jeune homme ont été le 10 le 11 septembre 1900, et la Gâtineau. Ils étaient tous deux dans l'eau. A ce moment, Crechman disparaissait sous la glace pour, cependant, réparer de nouveau en brisant la glace, se couche de glorie dans un effort désespéré pour sauver la jeune fille.

Il est resté à la glace avec grand peine. Il était déjà à l'eau depuis quelques minutes quand M. Blais, attiré par Mlle Snowball, arrivait avec un lac. Assisté de M. Throsgold, il s'agissait au secours de la jeune fille. Il a été sorti de l'eau, Crechman l'a dit, qui

Le cadavre de Mlle Blair était vêtu jusqu'à la coiffure de tête ; celui de Har-

à la coiffure de tête ; celui-ci

La paix est rétablie

—

Le général Arias dit que les autorités de Bogota l'ont averti, il y a quelques jours, que toutes les relations diplomatiques entre le Venezuela et la Colombie ont été suspendues.

gots l'ont averti, il y a q
que toutes les relations d

raient, avait considérablement augmenté la faute du comité. Alban déclare que la tranquillité règne en Colombie.

Washington, D.C., 9.- Le département

aute du comité. Alban et
tranquillité règne en Colom

Les règles et constitutions de l'association des vétérans canadiens n'étant pas terminées, et l'acte d'incorporation pas reçu, l'assemblée qui devait avoir

minées, et l'acte d'incorporation, l'assemblée qui devait

Afrique-Sud contre les Boers.

e, 9 — Le lieut. A. H. Prie
dans le Sud-Africain et

BASEBALL

LE CLUB NEWARK
Newark, 9. — La Compagnie du nouveau club de baseball de Newark de la Ligue de l'Est a été incorporée hier avec un capital de dix mille dollars. Le gérant est M. J. W. Burnham, de Portland. On commence déjà à s'occuper de la composition de l'équipe pour la saison prochaine. Il est probable que plusieurs de nos vieilles connaissances en feront partie.

LA CRAINTE DE LA BLAGUE

Empêche bien des gens d'essayer un bon remède

Les troubles d'estomac sont si communs et dans plusieurs cas si obstinés, que bien des gens les regardent avec soupçon et dédaignent les remèdes qui guérissent d'une manière radicale et permanente la dyspepsie et l'indigestion. Plusieurs s'engourdissement de leur perspicacité à n'être jamais trompés en fait de remèdes.

La crainte d'être blagué peut être poussée trop loin et, dans ce cas, que plusieurs personnes souffrent d'une mauvaise digestion pendant des années, plutôt que de risquer un peu de temps et d'argent en essayant fidèlement les recommandations d'une préparation efficace et aussi universellement employée que les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie diffèrent tout à fait, sous certains rapports, des autres médicaments, en ce qu'il n'y a rien de secret ou de mystérieux à leur endroit, les ingrédients qu'elles contiennent sont connus, elles sont vendues chez tous les pharmaciens sous la protection de leur marque de commerce; l'analyse démontre qu'elles contiennent des ferments digestifs naturels, les pepsines aséptiques pures, les acides digestifs, seul d'or, bismuth, hyalinate et pur.

Elles ne sont pas cathartiques, n'agissent pas avec force sur les organes, mais guérissent la mauvaise digestion sur le plan du bon sens, de digérer la nourriture prise avant qu'elle ait le temps de fermenter, de sécher ou de faire tort. Tel est le seul secret de leur succès.

Les pilules cathartiques n'ont jamais eu guérison, jamais l'indigestion, et les maux d'estomac, parce qu'elles agissent entièrement sur les intestins pendant que le siège du mal se trouve réellement dans l'estomac.

Les Tablettes de Stuart pour la Dyspepsie prises après le repas facilitent la digestion. La nourriture qui n'est pas digérée empoisonne, parce qu'elle crée du gaz, l'acidité, les maux de tête, les palpitations de cœur, la perte de poids et plusieurs autres maux qui sont encore appelés d'autres différents noms.

9-11-13

DES ECOLES JUIVES

Les Juifs ont continué, samedi et hier, la célébration des fêtes commémoratives de la victoire de Judas Maccabée sur les Assyriens. Le rabbin benjamin, un important discours au temple Emmanuel, un important discours au cours duquel il a parlé de la question d'éducation, et insisté sur la nécessité d'avoir des écoles juives, où les traditions et les aspirations du judaïsme ne soient pas méconnues ou enseignées sous un faux jour.

SECRET DENONCE

Un Hébreux, marchand d'occasion de la rue Craig, était traduit, samedi en Cour de police, sur la plainte d'un nommé Shippens, pour fraude. Le plaignant alléguait que le jeudi de la semaine dernière, il acheta de l'accusé une fournaise (tortue) de seconde-main, mais que le marchand lui vendit pour une neuve, de la l'arrestation. On procéda de suite à l'enquête et le marchand dans son témoignage, expliqua à la Cour quelques-uns des arguments dont il s'était servi pour faire sa vente. Le juge, voyant que le marchand devenait perplexé, demanda enfin à l'accusé comment il pouvait se faire que cette fournaise en question soit réellement vieille et paraît cependant toute neuve; l'accusé répondit, qu'il employait simplement la mine grasse "SULTANA", qui donne un lustre parfait et ne TACHE PAS LES MAINS.

242-1

LA GRIPPE Baume Rhinal.

FEU M. COLIN MCARTHUR

M. Colin McArthur, de la compagnie McArthur & Co., manufacturiers de papier, est décédé, hier, à l'âge de 66 ans. D'origine écossaise, M. McArthur vint au Canada en 1870. C'était un des industriels les plus entreprenants et les mieux estimés.

Le défunt était membre du Board of Trade et des sociétés St-André et Caledonian.

Cigarettes GWEET CAPORAL

LES MINUTES DU NOTAIRE GRANDPRE

Marie Engèle Labrière, veuve notaire public, de la paroisse de St-Vallier de Milton, comté de Shefford, district de Bedford, vient de présenter une requête au lieutenant-gouverneur de la province, demandant le transfert en sa faveur des minutes répertoriées de la même paroisse, qui a cessé de pratiquer.

NOTRE POLICE A CHEVAL

La police montée, organisée par le chef Legault, a patrouillé pour la première fois samedi. Les constables montés sur de fringants chevaux, ont parcouru les rues Sherbrooke, Ste-Catherine, Dorchester et du voisinage. L'apparition d'une force montée a été saluée avec bonheur par tous les citoyens qui désirent voir le bon ordre régner dans les rues de notre ville.

LA PAPE ET EDOUARD VII

Rome, 9. — Le "Fanfulla" dit que le pape ne sera pas représenté au couronnement du roi Edouard VII. Sa Sainteté n'ayant pas été officiellement avisée que le roi Edouard VII était monté sur le trône.

LA FOULE CHEZ DESJARDINS

La valeur réelle de nos fourrures, leur confection supérieure, leur élégance parfaite, la variété inépuisable et des petits prix inespérés, voilà ce qui nous attire, chaque jour, des foules d'acheteurs soucieux de leur personne et de leur bourse. Venez tous à la grande maison de fourrures Desjardins et Cie, rue Sainte-Catherine.

242-1

LA CAMPAGNE CONTRE LE JEU

Edouard a été condamné à \$10.00 d'amende ou à trois mois de prison pour avoir tenu une maison de jeu au 41 rue Galt. Les conducteurs de tramways (C.T.) ont été libérés après s'être engagés à ne plus recommencer.

EMPLOI DEMANDÉ, SITUATION VACANTE, 3 INSERTIONS

100

LA COURSE DE CYCLES

Elle est commencée d'hier soir à New-York. — Le championnat du jeu de paume. — M. N. Lavoie le défient avec honneur. — Assemblée annuelle de l'U. R. Q. et de l'U. H. U. — Une mascarade au Montagnard. — Choses et autres.

LA COURSE DE CYCLES

Elle est commencée d'hier soir à New-York. — Le championnat du jeu de paume. — M. N. Lavoie le défient avec honneur. — Assemblée annuelle de l'U. R. Q. et de l'U. H. U. — Une mascarade au Montagnard. — Choses et autres.

LA COURSE DE CYCLES

Elle est commencée d'hier soir à New-York. — Le championnat du jeu de paume. — M. N. Lavoie le défient avec honneur. — Assemblée annuelle de l'U. R. Q. et de l'U. H. U. — Une mascarade au Montagnard. — Choses et autres.

LA COURSE DE CYCLES

Elle est commencée d'hier soir à New-York. — Le championnat du jeu de paume. — M. N. Lavoie le défient avec honneur. — Assemblée annuelle de l'U. R. Q. et de l'U. H. U. — Une mascarade au Montagnard. — Choses et autres.

LA PATRIE

"La patience est amère mais son fruit est doux."
Attendre est un inconvénient, mais il vaut mieux ordonner par la malice, que d'accepter des imitations.
Procurez-vous la chausure que vous connaissez

"CHAUSSEUSE SLATER"
Trepalpe goodyear.

Montréal 47 rue St-Jacques.
Toronto 225 rue St-Jacques.
Ottawa 2381 rue St-Catharine.
London 1551 rue St-Catharine.

AUX HOTELS

HOTEL RENEAU — C. E. Bourdon, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

HOTEL ST-JAMES — A. E. Mulland, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.
M. Desjardins, Propriétaire, 47 rue St-Jacques, Québec.

LE Dr RODDICK

Sera probablement nommé doyen de la faculté médicale du McGill

M. le Dr Thomas G. Roddick sera probablement le prochain doyen de la faculté médicale de l'Université McGill. Il a été recommandé à cette position, samedi soir, par le bureau des gouverneurs de l'Université. La nomination officielle se fera le 20 du courant.

Le Dr Roddick, qui n'est âgé que de 45 ans, occupe une haute position dans le monde médical canadien. Il a fait par le personnel enseignant de l'Université McGill, depuis 1872. En 1886, il fut élu président de l'Association Médicale du Canada. Il est député au fédéral depuis 1896.

AVIS

Aux personnes faibles, anémiques ou relevant de longues maladies. Prenez le BROMA, ce puissant tonique, reconstituant du sang et des nerfs qui donne la force, la vigueur et l'embonpoint.

d9-30.

LE TRAITE CLAYTON-BULWER

Sera probablement adopté sans amendements

Washington, 9. — La seule mesure de quelque importance, sur les ordres du jour du sénat, cette semaine, est le traité Clayton-Bulwer, adopté par le sénat, et laissant le champ libre aux Américains pour la construction d'un canal à travers l'Isthme de Panama.

Le sénateur Lodge, au nom du comité des affaires étrangères, proposa l'adoption du traité. Le traité ne rencontrera pas d'opposition. On discutera seulement sur quelques détails sans grande importance. Il semble certain que le traité sera adopté avant la fin de la semaine.

Aucun projet de loi important ne viendra devant le sénat avant les vacances de Noël.

Washington, 9. — Il est probable que la chambre adoptera, cette semaine un bill en conformité avec le jugement de la cour Suprême, au sujet des Philippines. On ne sait encore quelle sera la nature de ce bill.

Londres, 9. — Le "Times" espère que le traité Hay-Pauncefote sera adopté sans amendements et qu'il ne sera pas demandé de nouvelles concessions de la part de la Grande-Bretagne.

Si vous Toussiez Baume Rhinal

LES CORDONNIERS DE MAISON-NEUVE

A la demande des cordonniers de Maison-Neuve, les commissaires d'écoles ont décidé de permettre d'ouvrir une classe dans le sous-sol de l'église, pour la confection des patrons de chaussures, sous la direction de M. Jos. Godin, ancien professeur de l'école des Beaux-Arts. Tous les cordonniers qui désirent appartenir à la classe sont priés de se présenter, ce soir, à 8 heures, pour se faire inscrire.

SCOTTISH UNION

And National Insurance Company of Edinburgh

ETABLISSEMENT 1824

Total de l'Actif 641,235,473.53
Fonds investis 23,955,473.53
Investi en Canada 2,955,940.00

Bureau à Montréal, 117 rue St-Francis-Xavier
WALTER KAVANAGH, en chef et Secrétaire
Bureau d'administration à Montréal
H. L. J. Forget, secrétaire; Charles F. Smith, trésorier; Thomas McLoughlin, agent; J. D. LEBLANC, agent spécial; J. D. LEBLANC, agent spécial.

VENTE PAR ENCAN

PAR BENNING & BARSALOU

Vente au COMMERCE

BENNING & BARSALOU, Encanteurs

Vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

Mercredi, le 11 décembre

A 10 heures A. M.

Une grande quantité de Nouveautés, Etouffes, Laines, Mousselines, Beavers, Serges, Cotons, Etouffes à Robes, Doublures, Couvertures, Mercerie, Gants et Mitaines, Chaussettes, Cravates, Brochettes, Soufflets, Articles de Fantaisie, etc.

100 Caisse de Chaussures.
50 Caisse de Couteaux assorties, Bouteilles en verre, etc.

ATTESTE A 3 HEURES P.M.
Un envoi important de Fourrures, Pardessus en Chat Sauvage pour Dames et Messieurs, Couteaux, Manchettes, etc.

Vente en lots pour contraindre au commerce. Conditions faciles.

Vente Spéciale

2000 CAISSES

Chaussures en Cuir, Couteaux, Couteaux, Pardessus en Fourrure, etc.

A L'ENCAN

Les sous-soliers vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

JEUDI, le 12 décembre

Vente Spéciale

2000 CAISSES

Chaussures en Cuir, Couteaux, Couteaux, Pardessus en Fourrure, etc.

A L'ENCAN

Les sous-soliers vendront à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue St-Pierre.

JEUDI, le 12 décembre

L'AFFAIRE DE ST-RAYMOND

Le témoignage de Marie Auger
— L'autopsie du cadavre de
Marie-Louise Gingras

Québec, 7. — Voici la déposition, faite à l'enquête du coroner sur l'affaire de St-Raymond par Marie Auger, épouse de François Gingras. Cette dernière est âgée de cinquante-sept ans. « Je suis mariée avec François Gingras depuis dix-neuf ans, dit-elle. Lorsque je suis arrivée chez lui, il avait plusieurs filles, entre autres Marie-Louise, la défunte. Toutes sont mortes après son mariage. Sur cinq enfants nés de notre mariage, un seul vit. C'est une fille âgée de cinq ans. Les quatre autres sont mortes, trois avant d'être oncles, et la quatrième trois jours après sa naissance. Les filles du premier lit sont mortes chez leur sœur, mariée avec Augustin Desrochers, boucher à Québec. Aucune n'a demeuré chez le père au-delà de deux ans après son mariage. »

« Il y a sept ans que Marie-Louise est malade. Je n'ai jamais demandé de médecin pour donner des soins à Marie-Louise. Elle a pris les remèdes que je lui faisais au meilleur de ma connaissance. « Jusqu'à trois ou quatre jours avant sa mort, on lui faisait prendre des herbes, de la « pépérin » du jardin et de « magasin » pour la réchauffer. » A venir jusqu'à trois ou quatre jours avant sa mort elle mangeait d'un bon appétit, des fois d'un appétit vorace. Pendant les trois derniers jours elle a mangé une couple de biscuits par jour. »

« Elle était tenue « moyennement » proprement » selon nos moyens. On ne s'attendait pas à sa mort. Cet hiver elle avait commencé à tousser comme les autres hivers. Elle ne toussait pas l'été. Elle a été au lit pendant sept ans. Quand elle a pris le lit elle était un peu moins malade qu'à sa mort. Je pouvais mieux la soigner que mon mari. Quand je m'absentais il restait avec elle. Les voisins sont venus la voir, tous ceux qui se présentaient la voyaient. »

« Quand M. le vicar Dione est passé pour faire le recensement il y a eu un an l'été dernier, je lui ai donné le nom de la défunte. Je n'ai jamais demandé personne pour m'aider à avoir soin de la défunte. J'ai demandé à M. l'abbé et à son mari de venir la voir. Ils sont venus quelquefois. Ils ne l'ont pas toujours vue. »

« Je n'ai jamais proféré aucune menace contre ceux qui viendraient la voir. Je n'ai frappé la défunte que très rarement et avec ma main. Mais je ne lui ai jamais fait de marques sur le corps par mes corrections. Je l'ai grondée parfois, quand elle avait de la fièvre, et ce pour la calmer. Elle a toussé, et ce pendant une année entière et suffisamment pour la protéger contre le froid. Elle ne sortait pas l'hiver. Je ne me rappelle d'aucune bêtise, enclos ou construction quelconque faite spécialement pour la défunte. »

« Je n'aimais pas la défunte pour l'embellir, mais je ne la haïssais pas pour lui vouloir du mal. Quand on allait aux champs, mon mari et moi, on la laissait dans la maison. Je ne l'ai jamais entendue dire ou crier de chez nos voisins dans le temps qu'elle sortait. Je ne suis venue à l'église quand elle est morte, mon mari non plus. Je suis venue dans le village ici, lundi matin, le lendemain du décès, pour faire faire un cercueil. C'est Wilbur Moisan qui l'a emmené avec moi qui l'a fait. Par reconnaissance, je lui ai donné du boué. »

« Nous avons considéré qu'elle était morte subitement, et on n'a averti aucune autorité. Chaque fois que les religieux sont passés chez moi, ainsi que l'ancien curé et le vicar Dione, ils ont vu la défunte. Depuis mon mariage j'ai vu voir Mme Augustin Desrochers, la fille de mon mari, une fois. C'est la seule fois que j'y suis allée. On me fait rappeler que je suis allée à Québec avec une des petites filles de mon mari, âgée, je crois, de douze à treize ans et que je l'ai laissée chez une dame Turcotte, qui demeurait alors près du Sacré-Cœur. Je l'ai laissée parce qu'elle voulait s'en aller avec moi. Elle ne voulait pas m'écouter. J'ai été la mener. Elle me l'a demandé. Je la grondais parce qu'elle ne m'écouterait pas. Mon mari m'avait dit de la laisser aller, puisqu'elle le voulait. Je ne l'ai pas abandonnée sur la rue. Je ne me suis pas sauvée d'elle. »

François Gingras, le père de la défunte, a déclaré dans sa déposition qu'il demandait à manger à sa fille chaque fois qu'il s'apercevait qu'elle était malade. Son vent sa femme lui a reproché de lui donner à manger, prétendant qu'il allait la rendre malade.

L'EXAMEN POST-MORTEM

Déposition de M. Jules Desrochers, de St-Raymond, médecin et chirurgien. « A la demande de M. le député-corne et des jurés, j'ai conjointement, avec le Dr Thomas Gendron, fait l'autopsie du cadavre de Marie-Louise Gingras, le 2 décembre courant. »

« Examen externe : — L'ouverture du cercueil laisse voir un petit cadavre sans âge défini, difforme et d'une maigreur extrême. Le cadavre repose sur le côté droit, ce qui semble être sa position la plus naturelle. Les cheveux sont ras, les yeux grands ouverts, placides et la cornée est épaissie, ce qui indiquait une cécité plus ou moins complète. La bouche est grande ouverte. La cage thoracique est affaissée ou comme écrasée de son propre poids sur le côté droit, par l'habitude probable qu'avait la défunte de se coucher constamment sur ce côté. La paroi abdominale est bleuâtre. Les cuisses sont fléchies sur l'abdomen et les jambes fléchies sur les cuisses. Les genoux sont ankylosés dans cette position. Ceci est probablement dû au manque d'exercice. On remarque de légères ecchymoses sous-cutanées aux endroits et du côté sur lesquels la personne repose, c'est-à-dire au côté droit de la tête, de l'épaule et de la hanche droite. La partie postérieure des cuisses et des jambes offre des traces de matières fécales durcies et la surface plantaire en est couverte. En somme, l'examen externe ne laisse percevoir aucune trace de violence. »

Examen interne : — Le crâne ne présente rien d'anormal. La dure-mère semble plus épaisse qu'à l'ordinaire pour l'âge. La substance cérébrale, telle qu'elle se présente à la vue, est fraîche et normale. »

Cage thoracique : — Les poumons sont exsangues, peu développés, mais semblent très sains. Le cœur qui nous paraît normal en tous points contient un à deux drachmes de sang environ. Le foie n'offre rien de particulier. Coloration, volume, consistance, tout semble normal. L'estomac, d'apparence blanchâtre, est gonflé de gaz à l'ouverture, et à peu près complètement vide, ne contenant qu'un quart ou tout au plus une demi-once de liquide clair et aqueux. Le petit et le gros intestins contiennent certaines quantités de gaz. Nous l'avons ouvert en certains endroits, entre autres ceux qui nous semblaient les mieux remplis. Au niveau de l'intestin grêle et du gros intestin on ne trouve qu'une bien petite quantité de substance demi-liquide jaunâtre. Cause de la mort : — L'examen interne ne révélant pas de traces de maladie d'aucun organe en particulier, pas plus que l'examen externe du cadavre n'avait pu nous indiquer une cause satisfaisante pouvant donner la mort, nous avons conclu, en face de l'anémie profonde et de la dénutrition si marquée de tous les tissus, que Marie-Louise Gingras est morte d'inanition. »

A SHERBROOKE

(Correspondance spéciale.)
Sherbrooke, 9. — Coticook possède maintenant sa bibliothèque et sa salle de lecture gratuite. L'ouverture en a été faite samedi après-midi. — L'évaluation des propriétés du Grand Tronc à Richmond, a été fixée par le conseil de ville de \$140,400. — Le Dr J. A. M. Elie est allé demeurer à Newpore, Vt., avec sa famille. — Le Dr G. A. Bowen, de Magog, a été nommé coroner conjoint pour le district de St-François. — Mlle Gertrude Scott, de Coticook, est atteinte de la petite. Elle a pris cette maladie à l'école de la Grande Ligne, dont elle suivait les cours. — Le conseil municipal de Coticook a adopté une résolution donnant instruction au secrétaire-trésorier de prélever un montant de \$10, de toutes les personnes qui voudront mettre leurs décrets privés en communication avec ceux de la ville. A l'avenir, les propriétaires ne pourront faire communiquer leurs décrets avec ceux de la ville sans avoir obtenu au préalable une permission spéciale du conseil de ville. — M. Robert Garneau, notaire à St-Ferdinand d'Halifax, est entré en société avec M. Lavergne, député du comté d'Arthabaska. M. Garneau est allé demeurer à Arthabaska. — M. Aug. Noël, avocat, à Arthabaska, est parti pour un voyage en Europe. Il visitera la France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne et reviendra en mars prochain. — On assure que M. Boisvert, dont le terme d'office comme maire de Farnham, expire avec la présente année, ne veut pas accepter un autre terme. Son successeur serait, soit M. A. Desautels ou M. S. Noiset. — Mercredi soir, l'épouse de M. William Codère, contremaître de la manufacture de boîtes de l'usine de chaussures en outchou, de Granby, est allée se plaindre au bureau de police qu'elle avait été volée d'une somme de \$100. Voici le récit qu'elle fit : Vers cinq heures, deux hommes se sont présentés à sa résidence. L'un d'eux est demeuré à la porte pour en garder l'entrée, tandis que son compagnon, de petite taille, est entré résolument et a sommé Mme Codère de ne pas bouger, sous peine de se faire flammer la cervelle. Le voleur se dirigea vers la chambre à coucher des époux Codère, fouilla tous les tiroirs d'un bureau de toilette et finit par découvrir une somme de \$100 enfermée dans une boîte, dont il s'empara. Il sortit ensuite par une fenêtre et disparut. Le chef de police McDonald se rendit sur les lieux, pour ouvrir une investigation, mais Mme Codère ne put lui fournir des renseignements suffisants et donner une description exacte de l'individu qui a commis ce vol, pour permettre de le retrouver. — Les dames de Granby donneront, le 12 courant, un grand souper aux huîtres dans la salle de l'Hôtel de Ville dont les profits seront versés au fonds de construction de la nouvelle église. — Les finances municipales de Victoriaville sont en bon état : le rapport annuel qui vient d'être soumis aux conseillers accuse un surplus dans les revenus, et cependant, la propriété foncière n'est imposée que de 1-2 centin dans la piastre. — Le Club de la Gaîté se réunira chez Mlle Fréchette le 15 courant. — Un incendie mystérieux a éclaté vers 9 heures, samedi, à la résidence de M. Christopher Ford, de Coticook. Le tuyau du poêle de la cuisine, qui était chauffé au charbon, fit tout à coup explosion avec un bruit épouvantable et vola en éclats dans toutes les directions. Heureusement que personne se trouvait dans la cuisine au moment de l'explosion, car on croit qu'on aurait eu des pertes de vie à déplorer. Le feu fut communiqué à plusieurs endroits de la cuisine en même temps. Les voisins accoururent et avec leur aide on réussit à éteindre les flammes sans le secours de la brigade des pompiers. Une enquête va être ouverte pour connaître les causes de cette explosion. — L'Association de Hockey des Cantons de l'Est a eu lieu mercredi dernier à Lennoxville. Il y avait des délégués de la plupart des villes des Cantons de l'Est. L'élection des officiers a donné le résultat suivant : président, J. W. Finlay, Lennoxville ; vice-président, L. D. Abbott, Lennoxville ; secrétaire-trésorier, C. G. Hensworth, Lennoxville ; comité exécutif, A. Flinders, C. Wilson, T. Flannery. Le club de Magog fut admis dans l'association. — Le Cercle Agricole de Coticook procédera à ses élections annuelles mercredi prochain. L'assemblée aura lieu à la salle Durand à 2 hrs p.m. — M. Louis Roy, marchand, de Windsor Mills, en remontant sa cave, la semaine dernière, a été frappé à la tête et à la figure par la porte qui s'est soudainement sur lui. M. Roy fut quelques jours sans pouvoir vaquer à ses affaires. — L'Assemblée annuelle du Cercle Agricole d'Ascot pour l'élection des officiers aura lieu mercredi le 11 courant, à 2 hrs p.m., au bureau de M. P. Thérien.

LA FOULE CHEZ DESJARDINS !
La valeur réelle de nos fourrures, leur confection supérieure, leur élégance parfaite, la variété incalculable et des petits prix inespérés, voilà ce qui nous attire, chaque jour, des foules d'acheteurs soucieux de leur personne et de leur bourse. Venez tous à la grande maison de fourrures Ch. Desjardins et Cie, rue Saint-Catherine. 212-1.

L'ASSASSIN DE STAMBOULOFF
Londres, 9. — Le correspondant viennois du « Central News » annonce qu'un homme du nom de Halju, qu'on croit être l'assassin de l'ex-premier ministre Stambouloff, a été arrêté à Sofia, après avoir opposé une vive résistance. Le policier recherchant Halju depuis le meurtre de M. Stambouloff, mais il n'est revenu que depuis peu de Bulgarie. Lors de son arrestation, il déchargea les balles de deux revolvers sur ceux qui le capturaient, mais personne ne fut blessé.

MONUMENT NATIONAL
Cours publics du soir — Mines
Ce soir, à 8 hrs, salle No 11, sixième conférence du cours de Mines.

Programme : Produits des gites minéraux (suite). Mica. Les sortes de mica. Usages du mica. Terrains qui le renferment. Régions particulières de la province de Québec où l'on peut le trouver. Travaux de recherche. Travaux d'exploitation proprement dits. Abattage. Le mica marchand. Sa préparation (classification). Prix de vente. Statistique.

GARDE VILLE-MARIE
Tous les membres de la Garde sont priés de se rendre ce soir, à 8 heures, pour recevoir une communication urgente du commandant.

TAILLEURS DE CUIR
L'union des tailleurs de cuir de Montréal, No 219, convoque tous ses membres pour demain, le 10 décembre, à une assemblée spéciale à laquelle on fera l'élection des officiers du bureau général. Cette réunion sera tenue dans la salle Garripy.

Par ordre,
A. GUILBAULT,
Sec. arch.

Thé de Ceylan et de l'Inde Vert ou Noir

LES VERTS sont spécialement et soigneusement préparés pour ceux des consommateurs qui préfèrent les thés clairs et faibles aux forts et riches. LES NOIRS sont riches, épais et aromatiques. En confection, qualité, prix, ils défient les compétitions. Tous les amateurs de bon thé devraient faire usage soit du noir ou du vert, suivant leur goût.

Ouvrez tous les soirs The G. A. HOLLAND & Son Co., 2411 et 2413 RUE STE-CATHERINE

Lorsque Noël vient, Vous aurez bien des choses à faire mais peu de temps pour y voir. C'est le moyen le plus sage que de commencer de bonne heure — vous avez le choix de notre stock et vous n'avez pas besoin de vous presser ou d'être houché par la foule. Nous espérons vous voir au nombre de nos clients cette semaine.



Reçu par Kitchener et les Volontaires du Sud-Africain. LA SEULE ROUTE DIRECTE. La Compagnie de Télégraphe Anglo-Coloniale.

Endroit.	No du Message	Nombre de mots	Reçu par	Temps regu
CAPE TOWN	7	90	C.	7.35 a.m.

LA HOLLAND : — L'art action Cape Town sain et sauf après les étonnantes péripéties racontées hier. Reçu avec enthousiasme par Kitchener et les Volontaires. C'est un charmant garçon et ses hommes aussi. Les soldats envoient des saluts à tous, ils promettent de penser à leurs enfants. Les Canadiens disent beaucoup de bien de l'endroit. Ils se disent que vous êtes très entreprenant de me faire accomplir un voyage à si grands frais. J'ai capturé un lion et je l'apporte avec moi. J'aurai une menagerie complète à mon arrivée. Procurez-vous l'un des réfrigérateurs de Wilder pour y déposer des provisions car les animaux auront besoin du beaucoup de nourriture. SANTA.

POUPÉES	
Poupées en Kid	35c à \$ 9.00
Poupées en Bleuet (Bisque)	\$ 15.00
Poupées avec tête en Bleuet, corps en coton	25 " 1.25
Poupées habillées	15 " 20.00
Poupées en Chiffon	15 " 1.50
Poupées en Caoutchouc	15c à \$1.00
Poupées Napa	15 " 2.50
Poupées Papis et Maman	\$1.50 " 2.50
Poupées en Cé luloide	25c " 2.75
Poupées Jumelles Franç.	caisses \$3.50 " 7.00

Si vous ne pouvez venir, notre catalogue illustré est envoyé gratis. Une prompt attention est accordée aux ordres par la maille.

IL FAUT UN PERMIS

Pour débarquer dans les colonies britanniques de l'Afrique-Sud

L'avis suivant paraît dans le dernier numéro de la « Gazette du Canada » : Du Secrétaire d'Etat pour les Colonies à Son Excellence le Gouverneur Général.

(Cable) Londres, 2 décembre 1901.

En conséquence de l'établissement de la loi martiale à tous les ports britanniques dans le Sud-Africain, il a été décidé avec le concours du gouvernement de la Colonie du Cap et de Natal, qu'après le premier de janvier prochain les personnes désirant débarquer dans ces colonies devront se munir d'un permis.

Les permis seront délivrés dans ce pays par un officier spécialement nommé à cette fin, sur la production d'un certificat signé par un député au parlement, un juge de paix, un membre du clergé, un ministre ou un officier des troupes de Sa Majesté comportant que le requérant est en possession d'au moins £100, ou est en état de pourvoir à ses besoins dans le Sud-Africain, que le but de son voyage (ce but doit être spécifié) est de bonne foi et qu'il n'a pas été déporté ou renvoyé du Sud-Africain comme indigne.

Les requérants, après avoir produit des certificats satisfaisants, sont requis de signer une déclaration au même effet, avec la déclaration supplémentaire qu'ils n'auront ni directement ni indirectement d'aucune manière aux ennemis de Sa Majesté dans le Sud-Africain, et qu'ils connaissent la peine que la loi martiale inflige pour ce fait. Les membres d'une famille seront désignés dans le permis délivré au chef, mais un permis distinct sera requis pour chaque fils et fille au-dessus de 16 ans.

Un avis est publié disant que les passagers de ports coloniaux doivent se munir de permis du secrétaire colonial qui s'assurera, dans la mesure du possible, que les requérants remplissent les conditions ci-dessus.

Des copies modèles de permis et de l'avis mentionnés plus haut vous sont envoyés par la poste. Les permis ne servent qu'à permettre

aux passagers de débarquer dans le Sud-Africain, et ne sont pas une garantie qu'ils auront la permission de se rendre dans l'intérieur.

Deux copies de chaque permis délivré seront retenues, une restera dans le bureau de délivrance, et l'autre sera envoyée par la première occasion à l'officier du port auquel le passager se rend, c'est-à-dire l'officier d'embarquement à Capetown, le commandant à Port Elizabeth, le commandant à East London, l'officier d'embarquement à Durban.

Le gouvernement de Sa Majesté est convaincu qu'il peut compter avec confiance sur l'aide spéciale de votre gouvernement dans cette affaire, vu que toutes les autorités dans le Sud-Africain reconnaissent que cette mesure est nécessaire pour empêcher que des personnes qui ne sont pas désirables entrent dans le Sud-Africain en ce temps-ci.

Ceux qui partent de ports étrangers sont avertis qu'ils doivent s'adresser aux officiers consulaires britanniques pour obtenir des permis.

CHAMBERLAIN.

Cigarettes SWEET CAPORAL. Sweet-J-V-30

EXAMENS

Les examens pour l'admission à l'étude de l'architecture et à l'enregistrement auront lieu mercredi le 15, jeudi le 16, et vendredi le 17 janvier 1902, aux bureaux de l'association des architectes de la province de Québec, 112, rue Mansfield, à Montréal, et à l'Hôtel de Ville, à Québec, à 10 heures de l'avant-midi de chaque jour.

OTTAWA HOTEL
Cet édifice bien connu, sis rue Saint-Jacques, sera vendu aux enchères, mardi, le 17 décembre prochain, en vertu d'un jugement ordonnant la liquidation.

POMPES POUR TOUS USAGES
Pompe foulante « Duplex », garnie d'étoupe à l'extérieur.

Nous sommes préparés à installer des pompes et accessoires de toutes descriptions dans n'importe quelle manufacture, ou pour chemins de fer ; aussi machinerie pour pompes et éleveurs, etc. Nous avons de très grandes facilités et une longue expérience dans la fabrication des Pompes et nos produits jouissent de la plus haute réputation pour l'excellence du service.

THE Northey Company Limited, Toronto
972 Vinduo de la rue King.

Maison Coloniale

SQUARE PHILLIPS

MANTEAUX EN FOURRURE

POUR DAMES

Notre Spécialité Cette Saison est

LE MOUTON

—DE—

PERSE

GARNI de LOUTRE

Entrez pour examiner les genres et les prix.

Accessoires pour Amateurs de Raquettes

POUR GARÇONS

PARDESSUS, COUVERTE BLEU MARIN, avec navelures rouges, doublés en tweed, capuchon doublé en flanelle rouge.

Prix \$6.00, \$7.00

TUQUE..... 75c

CEINTURE..... \$1.25

MITAINES..... 65c

BAS..... 85c et 95c

MOCASSINS..... 85c

RAQUETTES, grandeur pour garçons, la paire..... \$1.30

Henry Morgan & Co.

MONTREAL

Le Clavigraphe "UNDERWOOD"

La Machine à ECRITURE VISIBLE PAR EXCELLENCE

a obtenu

LA MEDAILLE D'OR (le plus haut degré possible) à l'EXPOSITION PAN AMERICAINE, et

LE PREMIER GRAND PRIX à l'Exposition Internationale de Venise, en Compétition avec l'Univers.

CREELMAN BROS., TYPEWRITER CO., 97 ST. FRANCOIS XAVIER - Montréal

EXTINCTION DE VOIX

Dans une visite aux malades, la nuit, par une température froide et humide, le contracté un rhume et un mal de gorge qui m'avaient occasionné une extinction de voix presque complète. Une bouteille de SIROP GRAND-MÈRE, en deux jours, m'en guérit complètement.

Rev. J. E. BRUYERE, Prieur, Curé de Ste-Emélie.

Le SIROP GRAND-MÈRE est une préparation nouvelle, purement végétale et absolument inoffensive, qui guérit le rhume, la toux, l'enrouement, la bronchite, la grippe, la coqueluche et procure un grand soulagement dans les cas d'asthme et de consommation. 25c la bouteille.

SIROP GRAND-MÈRE

Les Vents Froids ET LES Temps Humides

sont la cause des rhumes qui dégénèrent en pneumonie et consommation

Shiloh's Consumption Cure

guérit les rhumes, cicatrise les poumons et vous rend la santé. SHILOH guérit la consommation et tous les troubles des poumons et de la gorge, la toux et les rhumes, dans une Complètement garanti, 25c

Ecrivez à S. C. Wells & Cie, Toronto Can. pour une bouteille d'échantillon

Le Karl's Clover Root Tea, Guérit les maux de tête

TEL. BELL MAIN... 3407 MARCHANDS... 1250

Berr.. qu'il fait froid c'est le temps d'acheter un poêle à bon marché.

Venez nous voir

THE Elanagh Co. NOTRE DAME & SEIGNEURS

La Patrie

LES CANADIENS-FRANCAIS DANS L'EMPIRE

Le "Witness" publiait samedi une correspondance, au ton aussi provocateur qu'injustifiable, dans laquelle un monsieur quelconque prend plaisir à noircir notre province et notre race.

Ce correspondant, qui se dit renseigné par des propos de commis-voyageurs qui vont partout et entendent tout, semble convaincu que la province de Québec est saturée de trahison, que les Canadiens-français désirent l'humiliation et l'effondrement de l'Empire, que leurs aspirations les poussent vers l'indépendance ou vers une nouvelle allégeance à la France, qu'enfin nous sommes une source de déshonneur pour l'Empire. Il suggère, en son incommensurable naïveté, qu'on fournisse à nos compatriotes l'occasion de démentir ces imputations, si elles sont mensongères, par voie de referendum: les Canadiens-français auraient à dire leur sentiment, à exprimer leurs préférences "soit pour l'indépendance de leur province, soit pour l'annexion, soit pour un retour à la domination française, soit pour le régime actuel, avec l'entente dans ce dernier cas qu'ils ne s'opposeraient point à l'établissement de liens plus étroits avec l'Empire."

Une trêve des deux partis politiques, qu'il suggère aussi, permettrait d'organiser sans difficulté cette consultation plébiscitaire assez bizarre.

Le "Witness" consacre un article de deux colonnes à cette correspondance insensée. Notre confrère nous défend il est vrai, contre les accusations de trahison et il reconnaît que si nous conservons notre caractère national distinctif, c'est parce que nous sommes des hommes. Toutefois, il espère à la longue, "in the long run", nous voyer dans le grand Pan anglais et britannique.

Faut-il qu'on ait la tête dure en certains quartiers, faut-il qu'on soit ignorant de l'histoire de ce pays, pour mettre ainsi constamment en doute notre bonne foi, notre loyauté, notre probité d'hommes libres.

Ce correspondant du "Witness", qui le prend de si haut avec nous, ne sait pas que, sans notre concours et notre fidélité intangible, la terre qu'il habite serait terre américaine depuis longtemps. Ce sont les Canadiens-français qui ont conservé la Canada à la Couronne anglaise. Lors de la guerre de l'Indépendance aux États-Unis, quand Lafayette nous tendait les bras, nous offrions de la liberté, de la revanche, que serait-il advenu de ce pays si nous n'avions pas résisté? En 1812, les destins auraient été autres, si nous avions voulu faire cause commune avec les Américains.

Et si le monsieur qui écrit dans le "Witness", se préoccupe aujourd'hui dans les libertés publiques, dans la belle indépendance et la forte souveraineté du régime parlementaire, il le doit encore aux Canadiens-français qui se sont battus, qui se sont fait tuer et pendre afin d'obtenir pour notre pays le gouvernement responsable.

Les Canadiens-français sont restés fidèles à la Couronne britannique en dépit des persécutions dont ils furent l'objet jusqu'à la Rébellion.

Les Canadiens-français sont restés fidèles même quand sous l'Union, en dépit des conventions écrites, on prescrivait, on refusait de reconnaître nos lois civiles, notre langue française.

Nous avons subi toutes les épreuves, tous les assauts avec une grande sérénité d'âme, avec une confiance entière en la vitalité majestueuse de notre race, en la grandeur historique de notre cause, en la justice immanente.

Aux duretés des événements, aux revers et aux épreuves, notre race a acquis une force d'esprit, de tolérance, d'endurance, qui lui a fait tenir avantage de toutes les situations, de tous les périls même.

Aujourd'hui, nous formons un tiers de la population du Canada. La situation que nous occupons, nous l'avons conquise par notre travail, notre énergie persévérante, nos mœurs pastorales, nos vertus familiales, notre foi inébranlable. Nous sommes contents de notre lot. Nous sommes des citoyens paisibles, respectueux de nos devoirs, mais forts de nos droits.

Pourquoi nous provoquer-t-on constamment?

Parce que nous refusons de nous associer aveuglément à des courants d'opinion que veulent créer des jingoes, aux aventures dans lesquelles veulent nous entraîner des politiciens à vues courtes, ou des intrigants, ou des illuminés?

Nous sommes la minorité ici, nous avons une constitution qui nous garantit des droits et des privilèges; nous sentons le besoin d'être prudents, d'être clairvoyants.

Par exemple, quand M. McGown écrit dans le "Commonwealth" d'Ottawa que ce qu'il faut à notre pays c'est la fédération impériale, que nos grands intérêts publics et internationaux demandent la création d'un Parlement impérial, nous avons raison de ne pas nous enliser à la suite de ce jongleur.

M. McGown veut un Parlement impérial qui serait composé comme suit:

Angleterre	465
Galles	30
Ecosse	72
Irlande	103
Canada	90
Australie	63

Nous, Canadiens-français, nous ne pouvons concevoir quel avantage nous aurions à faire débattre et signer nos intérêts publics par un Parlement qui siégerait à plus de 3,000 milles de chez nous et qui aurait près de 750 membres à opposer aux 90 représentants canadiens.

Nous ne pouvons comprendre dans les questions complexes, où les intérêts de la Grande-Bretagne viendraient en conflit avec ceux du Canada quel avantage nous aurions à mettre nos intérêts à la merci de 750 représentants étrangers qui ne connaîtraient ni notre pays, ni nos intérêts, ni nos besoins.

Notre mentalité diffère, il est vrai, de celle de la majorité, par suite de causes ethniques, de circonstances historiques, de croyances et de langues différentes. Nous ne voyons pas les choses toujours sous le même angle que les voit la population anglaise, mais nous les regardons toujours, nous les avons toujours regardées sous l'angle le plus avantageux pour notre pays.

Nous sommes Canadiens avant tout et par-dessus tout; tout notre patriotisme, tout notre amour, toutes nos aspirations, tous nos souvenirs, toute notre âme nous rattachent à la terre canadienne, à ce sol ancestral où dorment nos pères: c'est notre unique patrie.

Pourquoi alors nous accusent-ils toujours de trahison? Nous sommes meilleurs Canadiens et patriotes plus sincères que tous nos détracteurs, que tous nos ennemis, que tous les faiseurs qui veulent compromettre nos destinées et nos libertés dans des aventures et des orientations dont ils ne peuvent saisir la portée.

L'Elément français au Manitoba

L'hon. M. Royal, qui a sacrifié, avec le sang-gêne que l'on sait, les intérêts français dans les Territoires du Nord-Ouest, s'est mis à prophétiser, l'autre jour, sur les destinées de notre élément au Manitoba. Écoutez-le:

"C'est ma conviction absolue, certifiée par une longue expérience, et par l'examen de la formation et des progrès des différents groupes français, que, dans deux générations d'ici, la majorité au Manitoba appartiendra aux Français, et cette conviction est partagée par les hommes les mieux informés du Manitoba."

Ceux qui connaissent les sentiments et la carrière de M. Royal n'ont pu s'empêcher de lever les épaules.

Ceux qui suivent la marche des événements et des hommes ont souri de pitié.

Nous perdons constamment du terrain au Manitoba et la disproportion entre l'élément français et l'élément anglais s'accroît chaque jour sous le rapport du nombre, à notre désavantage, et la marée montante de l'immigration étrangère n'est pas un apport pour notre race. Au contraire.

La population actuelle du Manitoba est de 251,000, dont 21,000 seulement de langue française, y compris les Métis.

L'"Echo de Manitoba" repousse les prophéties de M. Royal et fait les réflexions suivantes:

"Certes, il fut un temps où il eût été possible de changer en certitude, et d'assurer la réalisation de ce que rêva l'imagination mal renseignée de M. Jos. Royal, et lui-même, aidé de ses amis les gouvernements conservateurs d'alors, à Ottawa, à Winnipeg, à Québec, pouvait, dans les débuts de la colonisation au Manitoba, travailler à nous conserver la majorité que nous possédions à cette époque."

Il y a une sorte de dérision cruelle de la part de M. Royal à évoquer aujourd'hui semblable éventualité: c'est vouloir raviver nos regrets et nous mieux faire sentir toute l'énormité des fautes commises alors!"

Le sénateur Lodge a saisi la Haute Assemblée de Washington d'un projet de loi augmentant les salaires des facteurs de la poste américaine.

Le "Globe" de Toronto, publie une dépêche disant que le conseil anglais à Chicago a consacré \$10,000 au fonds de secours destiné aux femmes et enfants bœrs qui sont dans les camps de concentration sud-africains.

LA COLONISATION

Les "Débats" d'hier montrant l'hon. M. Parent hostile au prolongement du chemin de fer de Labelle.

Notre confrère est évidemment mal renseigné. Car le premier ministre, à une récente entrevue avec les directeurs de la Cie du chemin de fer de colonisation du Nord, s'est déclaré absolument favorable à cette entreprise et il leur a promis de faire voter par son gouvernement un octroi de \$36,000.

L'hon. M. Parent tiendra parole, on peut en être sûr.

Nous croyons savoir que cette question d'octroi sera réglée heureusement à la prochaine séance du cabinet.

La feuille tory et fanatique, — les deux sont synonymes — qui a nom le "Hamilton Spectator", veut bien nous rappeler que le peuple de Québec fait partie de l'Empire et n'est pas une nouvelle France.

Oui, messieurs du "Spectator", nous sommes des Britanniques, mais des Britanniques français, et, de plus, n'oubliez point que la langue française est officielle en Canada et que nos deux races sont égales devant la Constitution et devant la loi.

Honnêtement si tui mal y pense, messieurs du "Spectator".

Le "Mail & Empire", l'organe en chef des tories de l'Ontario, dans un long article de tête, appelle le discours de M. Monk devant le club Cartier "un discours patriotique."

Or, M. Bourassa, pour avoir exprimé les mêmes sentiments que M. Monk sur l'impérialisme, a été traité de traître, "d'anti-British" et de pro-boer.

La voilà encore la politique à deux faces du parti tory!

Du "Moniteur Canadien":

L'hon. sénateur Poirier est descendu lundi à Louisbourg pour étudier sur place l'ancienne forteresse française à l'histoire de laquelle il consacre ses loisirs depuis quelque temps.

NOTES DU JOUR

J'essaie de causer avec ironie des imprudences fatales, incompréhensibles, innombrables même, qui semblent être un des traits caractéristiques des Américains et des Canadiens, français ou anglais.

Mais je me bats les flancs en vain. Mon ironie plus ou moins gouailleuse n'est, en réalité, que de la tristesse, de la rage même, et de la rage impuissante.

C'est innuï le nombre de personnes qui meurent par accidents, en notre pays.

Les chemins de fer ont les mortelles traverses à niveau, les voitures n'ont pas de frein et les chevaux s'emballent quand ça leur plaît, les tramways sont rapides comme l'éclair et déraillent souvent, la chasse est effrayante, la baignade et la pêche, de même. Et que sais-je encore?

Je n'en finirais jamais.

L'autre jour, à Ottawa, la fille d'un ministre du gouvernement fédéral et un jeune homme se noyèrent en patinant. Ils faisaient partie d'un groupe aristocratique de Rideau-Hall. On ne peut donc pas les accuser d'avoir ignoré le danger. Tout ce monde-là est intelligent, instruit, capable de juger une situation. Et ils s'en allaient patiner sur la mince glace d'une eau rapide, par la même, partant d'une inégale épaisseur.

Ici, je traverse tous les jours, un pont, au-dessous duquel, s'étend une immense nappe d'eau tranquille, que le moindre froid congèle. La glace n'a guère plus d'un pouce d'épaisseur qu'aussitôt les bateaux à glace s'y risquent à pleine voile. Chaque saison, ils en passent à travers.

Quand je songe aux audacieuses et dangereuses escapades de mon enfance, avec les gamins de mon âge, j'ai des frémissements de terreur.

De huit à douze ans, j'ai certainement failli me noyer vingt fois.

Une entre autres. Il y avait des raquettes de "billots", plein la rivière. On projetait au dehors une grande rame qui nous servait de tremplin. Et, adieu!

Un jour — j'avais douze ans à peine — je plonge, en tournant, je perds la direction et je reviens sous le radeau. Ma tête heurte un billot, que je saisis et le long duquel je me glisse avec mes deux mains. Épuisé, près de m'évanouir, je sens le vide — un vide d'un pied entre deux extrémités de billots. Je me hisse péniblement hors de l'eau, et me cramponnant, je perds connaissance. On me croyait noyé.

Je vous cite là ce qui était journalier et arrivait à tous les enfants de mon âge.

Oh! imprudents parents!

Mais, que voulez-vous, ils ont tant d'enfants, qu'ils les chassent de la maison, les envoient jouer n'importe où pour être un peu tranquilles, pour s'en débarrasser.

Quand on a quinze enfants, notre amour et nos soins se divisent en quinze parties, quand on en a cinq, on a trois fois plus de soins pour chacun, et on l'aime trois fois plus. Tout est en proportion. Je ne parle pas des enfants uniques, car on les aime trop, on les gâte.

Je me surprends donc parfois à déplorer qu'on ait tant d'enfants chez nous. Et je me demande s'il ne serait pas préférable d'en avoir moins. On s'en préoccupait davantage, on en avait plus de soin, on veillait mieux sur eux.

Alors, peut-être aurions-nous ainsi moins de tristesses et moins de morts accidentelles à déplorer chaque jour.

Notre population ne diminuerait pas et nous aurions moins de peines.

C'est là un sentiment philosophique que je mets en circulation. S'il ne vaut rien, il pourra peut-être donner à réfléchir.

J. D. C.

SANS DISTINCTION

Toutes les affections des organes de la respiration sont rapidement guéries par l'emploi du BAUME RIUMAL.

242-3

LE CALON

Son utilité a disparu—sauf pour une raison —la mesure du buste—pour en obtenir la grandeur.—D'après la variété des formes dans les habits du Fit-Reform—la nécessité d'essayer un habit a été réduite à sa plus simple expression—"Un seul essai"—le cout des habits faits par tailleur réduit de moitié.

Complets et Pardessus

\$10.00 à \$25.00

Fit-Reform

LE SEUL MAGASIN EN VILLE

2344 STE-CATHERINE

EN FACE DE CHEZ MURPHY

CHRONIQUE

Le grand événement littéraire de la saison, est la mise à l'affiche d'un drame patriotique par M. L. O. David, un de nos écrivains les mieux connus; drame dont la première représentation sera donnée au théâtre du Monument National, mercredi soir.

Nous félicitons l'auteur d'avoir choisi un sujet qui s'adresse à l'âme de tous les Canadiens-français.

Le "Drapeau de Carillon". Le titre sonne comme une fanfare triomphante, il éclate en sons glorieux, évocation d'une page sanglante, où est déployé bien haut le drapeau fleurdéliné. Et ce drapeau-là, c'est tout notre passé, c'est le témoin de nos luttes acharnées, de nos angoisses, de nos déchirements, et s'il abrita de ses lourds plis, nos plus pures gloires, il se replia aussi sur nos heures d'endouilles.

"Carillon, je te reviens encore!"—Et se déroulent les scènes antiques, les combats de géants où, cent contre un, le dernier restait vainqueur. C'était alors le triomphe de la faiblesse contre la force, elle devait succomber fatalement après avoir donné assez de son sang pour rendre à jamais féconde la terre canadienne-française. Carillon, qui mieux que Crémazie, ce poète patriote pouvait t'a dresser des vers, où l'amour de toute une race vibre fièrement; et voilà qu'un autre enfant de tes braves veut t'évoquer, et devant le drapeau des victoires incliner, jusqu'à terre, le front des fils de tes fils. Carillon! Courbons-nous, Canadiens-français, c'est la gloire qui passe!

M. L. O. David a été bien inspiré, en s'adressant à notre patriotisme.

Patriotisme! Qu'il y a de douceur et de fierté, ce mot qui résume, la foi, l'amour et l'espérance. Nous croyons en l'avenir de notre race, nous aimons ses traditions de gloire, nous voulons pour elle, des destinées brillantes.

Patriotisme! A l'entendre, ce mot qui résonne comme un appel, toutes les fibres de notre être lui répondent dans un seul élan, cri sublime qui résume la fierté de nos aspirations nationales.

Il fait bon de réchauffer notre ardeur, en nous rappelant les jours du passé, en déroulant aux yeux du peuple, les tableaux anciens, en déployant, grandiose, l'étendard à fleurs de lis; car il ne faut pas oublier que celui-ci est le voile qui flotta en plis protecteurs sur le berceau de notre nation nouvelle-née. Unis de cœur avec la France, nous laissons flotter maintenant les "trois couleurs", à côté du drapeau vainqueur, c'est pour leur dire là-bas: nous avons changé tous deux d'origine, mais notre âme est restée la même!

Le drame de M. David sera un succès, car, à part les souvenirs qu'il réveillera chez notre peuple, le déploiement du drapeau de Carillon, le mérite de l'œuvre; l'interprétation en est confiée à des artistes qui sauront en faire ressortir toutes les beautés. L'acteur principal sera Monsieur Prad, et ce choix est une certitude de succès. Un artiste de cette valeur est une acquisition inappréciable pour notre scène, car M. Prad est un de ces dévoués qui ne reculent devant aucun sacrifice pour assurer le succès du théâtre, et comprenant le bien qui en résulterait, à tous égards, l'aimable Français veut consacrer son talent à la création de la scène canadienne. Nous le félicitons de cette attention flatteuse, et nous pouvons affirmer que l'entreprise ne pouvait être confiée à un homme mieux doué pour en garantir le succès. Les excellents acteurs qui l'entoureront appuieront parfaitement leur maître, car M. Prad, en favorisant la création de notre théâtre, nous formera aussi des interprètes très forts.

Grâce à une somme de travail énorme, le Drapeau de Carillon a été monté en quelques jours; nos acteurs accomplissent un tour de force bien fait pour ajouter encore à leur réputation.

Cette fête canadienne sera présidée par sir Wilfrid Laurier et sir A. Jetté, et tous nos hauts dignitaires. A cette fête, des Français prennent part. C'est leur droit, aujourd'hui, comme hier.

A l'Union Catholique, jeudi soir, le jeune et distingué président de l'association, M. Lacroix, donnera une conférence sur "l'Église et la nation", deux problèmes renommés. Cette soirée promet d'être très brillante, le programme musical ajoutera au charme littéraire, et le mérite bien reconnu du conférencier fera salle comble. Cette séance est donnée au profit de l'œuvre du "Gén."

Je félicite "l'Équitable" sur son nouveau calendrier qui est un petit bijou artistique, et je remercie M. P. Laferrère, l'inspecteur de la compagnie, pour l'aimable envoi.

R. Hemsley,

Doreur et Argentier,

255 Rue St-Jacques,

DEUX MAGASINS,

1913, 1915 rue Notre Dame

LES HOMMES ET LES CHOSES

LE SECRET DE SARAH

Voulez-vous retarder des ans l'irréparable outrage?

Voici, du moins, à quel régime Sarah Bernhardt doit de conserver intacte sa merveilleuse santé physique et intellectuelle:

"Mon régime, dit-elle, est opposé à celui de Mme Patti. La Patti réclame de l'air? Moi, je vie en mer. L'entraînement est le secret de ma vaillance, et la fatigue, au lieu de m'abattre, est pour moi un stimulant."

"Je me couche à trois heures du matin et me lève à neuf heures. Je mange peu: du poisson et des œufs, beaucoup d'œufs, jusqu'à 10 par jour. Et je ne bois que du champagne. C'est toujours en voiture que je me rends à mon théâtre, et le plus souvent en voiture fermée. Au théâtre, je passe onze ou douze heures sans voir la lumière du jour et presque sans air. Il est vrai que je me rattrape, l'été, à Belle-Ile. Mais ça, ce sont les vacances, c'est-à-dire l'exception."

Là-bas, le plein air de la mer, toutes fenêtres ouvertes, bien entendu, et la vie à tous les vents. Ce changement brusque d'existence ne m'incommode guère. Et je passe ainsi de la vie chaultraire à l'air libre, tous les ans, sans le moindre accroc, à la plus grande surprise de mon médecin. Donc, pas de précautions et dix mois sur douze au travail sans relâche! Voilà mon hygiène."

ENTRE FUMEURS

Dialogue entendu, ce matin, sur la plateforme d'un tramway, où comme l'on sait, il est défendu de fumer, depuis la mise en vigueur de l'ordonnance du 1er décembre.

L'un—Passe-moi ta pipe.

L'autre—Tiens.

L'un—As-tu du tabac?

L'autre—Tiens! en voilà.

L'un—Passe-moi une allumette.

L'autre—Eh! ben, t'as donc apporté qu'ta gueule pour fumer?

PAS DE VIEUX

On se rappelle le joli chadant, soulé en cour de police, il y a à peine un mois, par le comte de Lauriac, lors de sa sortie du pénitencier. Ce fut, durant quelques jours, un véritable émoi, surtout dans les bureaux présidés par M. le greffier de la Paix, ou le fougueux comte, devenu très irascible par sa longue incarceration, ne parlait de rien moins que de tout passer au fil de l'épée. Déjà, l'on songeait à se barricader et à organiser un nouveau fort Chabrol, quand heureusement le comte alla porter ailleurs ses colères et ses vengeances.

Mais il pouvait revenir, car il avait assuré qu'il avait la racine tenace. Et le personnel de M. le greffier, de continuer à trembler pour ses jours. Songez donc, porter le nom ronflant de comte Toulouze de Lauriac, et être friand de la lune, cela, vous sentez son spassassin d'une lieue, et vous faisiez passer, rien que d'évoquer ce nom, la petite mort dans les cheveux.

Eh! bien, qu'on se rassure, la nouvelle odyssée du comte de Lauriac, que l'on croyait devoir être si pourfendant, vient de finir d'une façon qui, tout en ne nous causant aucune surprise, n'en est pas moins étonnante. Lauriac, pour un héros de cette trempe. Pour tout dire, enfin, le voilà de nouveau sous les verrous, cette fois à New-York, où il vient d'être appréhendé pour obtention, à Toronto, d'une pelisse de fourrure à l'aide d'un faux chèque.

Où, qu'on se rassure, car l'escroc, ne s'envolera pas de sitôt. On peut même, maintenant, se procurer un faux chèque, car il n'a pas de peine, vraiment, notre pauvre comte, et la guigne lui est imputable.

EN PRISON

La cour d'assises de Bristol, Angleterre, vient de condamner à six semaines de prison le propriétaire et le rédacteur du "London Weekly Dispatch" pour avoir publié de prétendues révélations sensationnelles dans une affaire de meurtre avant l'instruction de la cause.

ANNEAUX A RICHES EFFETS

Les plus riches effets dans les anneaux sont produits lorsque un Opale ou une autre pierre est entourée de diamants. De tels anneaux sont particulièrement présentables comme cadeaux de Noël. Notre stock comprend 1 Opale, 6 Diamants.

Perles et groupe de Diamants \$25, \$37, \$40, \$47.

Opale et groupe de Diamants \$60

Opale et groupe de Diamants \$53, \$48, \$60, \$78

Turquoise et groupe de Diamants \$36

Émeraude et groupe de Diamants \$135

Pierres choisies dans notre stock de réserve.

Ordres par la poste—Envoyez franco à l'adresse ci-dessus, en réception de la somme qui sera retournée si les marchandises ne donnent pas satisfaction sans tous rapports.

R. Hemsley,

Doreur et Argentier,

255 Rue St-Jacques,

DEUX MAGASINS,

1913, 1915 rue Notre Dame

Province de Québec, District de Montréal, Cour de Circuit, No. 8768, les Juges, demandeur vs Geo. Handfield, défendeur.

Le 18e jour de décembre 1901, à dix heures du matin, à la place d'affaires du dit défendeur, au No. 1795 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en groceries etc.

Conditions de vente: au comptant.

TIBURGE B. LAMARCHE, H.C.S.,

Montréal, 9 décembre 1901.

LA CIE S. CARSLLEY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. 8 Décembre 1901.

Un petit monde de Jouets!

2ème PLANCHER DU NOUVEAU LOCAL

Une autre journée mouvementée dans le magasin des jouets, une autre journée de vente extraordinaire de jouets. Des milliers de personnes remplies d'admiration, à la vue des belles Poupées, de jolis jeux, des merveilleux jouets mécaniques vendus de 15 à 20 pour cent meilleur marché que dans les magasins ordinaires.



JOUETS!

Lanternes magiques, 24c à \$1.50.
Bâtons de hockey, 9c à 50c.
Bureaux de poupées, 30c à \$1.60.
Habits de soldats, 25c à \$5.85.
Moutons en laine, 6 1-2c à \$5.80.
Jouets en fer, 5 1-2c à \$3.50.
Jouets en fer blanc, 5c à \$1.10.



JEUX!

Sets à thé, 4c à \$1.20.
Pianos, 25c à \$1.80.
Maisons de poupées, 30c à \$6.85.
Poupées habillées, 12 1-2c à \$6.00.
Jouets mécaniques, 24c à \$17.25.
Voitures pour poupées, 25c à \$7.00.

IL N'A JAMAIS ETE VAINCU DE SA VIE!



UN AUTRE TELEGRAMME DE SANTA CLAUS

CHER M

LETTRE D'OTTAWA

A la "Gazette Officielle"—M. Chamberlain à Lord Minto.—Bureaux de poste dans la Province de Québec.—Revenus et dépenses du Canada pour les 5 mois écoulés.—Les plaintes d'un avocat contre un juge.—L'enrôlement pour l'Afrique.—Rumeur non confirmée.

A LA "GAZETTE OFFICIELLE"

(Service spécial à "La Patrie")
Ottawa, 6.—A la "Gazette Officielle", Thomas A. Gorman, de Port-Arthur, Ontario, avocat, juge de la cour du comté de Halton, Ontario, en remplacement de son honneur John M. Hamilton, démissionnaire.
THOMAS A. GORMAN, écuyer, juge de la cour du comté de Halton, Ontario, province d'Ontario : juge local de la Haute Cour de Justice pour l'Ontario.
John Molson, de Summerside, Ile du Prince-Édouard : Inspecteur-mesureur des navires pour le comté de Prince-Édouard.
Julius Root, du township de Sherbrooke, comté d'Haldimand, Ontario : Receveur des éaves pour le district de Monck, dans la dite province d'Ontario.
The Hugh Mann MacWhaylin Company, de Winnipeg, demande à être incorporé avec un capital de \$100,000. MM. Hugh Mann, William MacKenzie, John Henry Munson, Hugh Sutherland, et Donald D. Mann, seront les directeurs. L'objet de la compagnie est de construire des chemins de fer avec le "Hugh Mann MacWhaylin".
On demandera une application pour incorporer une nouvelle banque, M. Geo. Ross, de Toronto, qui donne l'avis, ne fournit pas d'autres détails.
The Velvet (Rossland) Mine, Ltd., demandera à être incorporé pour construire un chemin de fer de Rossland, pour exploiter les mines dans ce district.
Charles James Howell, de Belleville, Ont., demandera un divorce de sa femme, Ida Elizabeth Howell, pour adultère. —Avis est donné par Z. A. Lash, avocat de la Canadian Northern Ry. Co., que l'hypothèque de la compagnie à MM. Robin et McEldown, fidèles commissaires sur débet de l'embranchement de Gilbert Plains a été déposée au bureau du secrétaire d'Etat.

M. CHAMBERLAIN A MINTO

Voici le texte de la dépêche de M. Chamberlain, secrétaire d'Etat des Colonies, à Lord Minto, dont je vous ai parlé, demandant les conditions d'entrée en vigueur en Afrique du Sud :

En conséquence de l'établissement de la loi martiale à tous les ports britanniques dans le Sud-Africain, il a été décidé au concours du gouvernement de la Colonie du Cap et de Natal, qu'il y aura le premier de janvier prochain, les personnes désirant débarquer dans ces colonies, devront se munir d'un permis. Des permis seront délivrés dans ce pays par un officier spécialement nommé à cette fin, sur la production d'un certificat signé par un député au Parlement, un juge de paix, un membre du clergé, un ministre ou un officier des troupes de Sa Majesté, comportant que le requérant est en possession d'au moins £500, ou est en état de pourvoir à son entretien dans le Sud-Africain, que le but de son voyage (ce but doit être spécifié) est de bonne foi et qu'il n'a pas été déporté ou renvoyé du Sud-Africain comme indigne.

Les requérants, après avoir produit des certificats satisfaisants, sont requis de signer une déclaration au même effet, avec la déclaration supplémentaire qu'ils n'adonneront ni directement ni indirectement d'aucune manière aux ennemis de Sa Majesté dans le Sud-Africain, et qu'ils ne commettent pas la peine que la loi martiale inflige pour le fait de sonder les membres d'une famille seront désignés dans le permis délivré au chef, mais un permis distinct sera requis pour chaque fils et fille au-dessus de 16 ans.

Un avis est publié disant que les passagers de ports coloniaux doivent se munir de permis du secrétaire colonial qui s'assurent, dans la mesure du possible, que les requérants remplissent les conditions ci-dessus.

Des copies modèles de permis et de l'avis mentionné plus haut vous sont envoyés par la poste.

Les permis ne servent qu'à permettre aux passagers de débarquer dans le Sud-Africain, et ne sont pas une garantie qu'ils auront la permission de se rendre dans l'intérieur.

Deux copies de chaque permis doivent être retenues, une restera dans le bureau de délivrance, et l'autre sera envoyée par la première occasion à l'officier du port auquel le passager se rend, c'est-à-dire, l'officier d'embarquement à Capetown, le commandant à Port Elizabeth, le commandant à East London, l'officier d'embarquement à Durban.

Le gouvernement de Sa Majesté est convaincu qu'il peut compter avec confiance sur l'aide spéciale de votre gouvernement dans cette affaire, vu que toutes les autorités dans le Sud-Africain reconnaissent que cette mesure est nécessaire pour empêcher que des personnes qui ne sont pas désirables entrent dans le Sud-Africain en ce temps-ci.

Ceux qui partent de ports étrangers sont avertis qu'ils doivent s'adresser aux officiers consulaires britanniques pour obtenir des permis.

BUREAUX DE POSTE DANS QUEBEC

Voici la liste des bureaux de poste dits comptables dans la province de Québec qui ont donné des recettes de \$200 et au dessus durant l'exercice terminé le 30 juin dernier :

Amqui	712
Arthabaska	1,201
Bouchard	1,273
Bécancour	641
Bellefleur	1,160
Bellevue (Montréal)	1,753
Bergeron	837
Berthier (en haut)	1,120
Bic	706
Bishop's Crossing	564
Black Lake	752
Bryson	1,037
Buckingham	2,364
Cacoma	787
Calumet	592
Chaboult, Carré (Montréal)	5,156
Chambly Canton	571
Cherrier, rue (Montréal)	1,008
Chicoutimi	2,079
Conseillers, rue (Montréal)	5,992
Costikoe	3,310
Coteau Landing	1,662
Cowanville	550
Danville	2,029
D'Irland	867
Drummondville (Est)	1,211
Drysdale	6,968
Dunham	766
East Angus	1,119
Eastman	547
East Sherbrooke	2,017
Edenham	588
Farnham	2,284
Fredericton	503
Fredericton	503
Fullum, rue (Montréal)	709
Garthby Station	613
Gaspé Basin	1,016
Georgetown	536
Granby	3,578
Grand-Mère	1,478
Grand-Mère, village	985
Greenville	970
Hochburg	619
Hochburg	619
Hull	4,233
Huntingdon	2,234
Iberville	558
Inverness	710
Joliette	792
King's Falls	3,109
King's Falls	630
La Beauce	1,497
Labelle	1,315
Lachine	1,685
Lachine Locks	1,441
Lachine	1,116
Lachine	1,052
Lachine Mills	513
Lac Metapédia	650
Lac	687
Lac Mégantic	1,076
Laprairie	620
L'Assomption	900
Laurentides	916
Lauson	505
Lennoxville	1,687
L'Épiphanie	509
Lévis	1,795
L'Islet	548
Petit Métis	612
Longue-Pointe	777
Longueuil	5,331
Louisa	4,348,340
Magog	1,126
Magog	2,573
Maisonville	1,488
Maniwaki	615
Maniwaki	578
Mariville	1,059
Matane	811
Matapédia	630
Matapédia	684
Matapédia	1,002
Matapédia	614
Matapédia	374,841
Matapédia	288
Matapédia	689
Matapédia	789
Matapédia	1,510
Matapédia	1,170
Matapédia	779
Matapédia	4,291
Matapédia	1,051
Matapédia	1,097
Matapédia	923
Matapédia	779
Matapédia	3,787
Matapédia	948
Matapédia	1,405
Matapédia	1,830
Matapédia	7,216
Matapédia	727
Matapédia	4,228
Matapédia	11,903
Matapédia	891
Matapédia	1,092
Matapédia	2,618
Matapédia	692
Matapédia	776
Matapédia	2,021
Matapédia	1,599
Matapédia	1,265
Matapédia	648
Matapédia	1,502
Matapédia	802
Matapédia	875
Matapédia	1,325
Matapédia	781
Matapédia	955
Matapédia	753
Matapédia	995
Matapédia	927
Matapédia	692
Matapédia	646
Matapédia	1,008
Matapédia	21,844
Matapédia	1,066
Matapédia	4,059
Matapédia	701
Matapédia	943
Matapédia	1,178
Matapédia	719
Matapédia	633
Matapédia	634
Matapédia	824
Matapédia	720
Matapédia	560
Matapédia	1,073
Matapédia	767
Matapédia	1,013
Matapédia	638
Matapédia	739
Matapédia	553
Matapédia	4,031
Matapédia	8,502
Matapédia	2,836
Matapédia	521
Matapédia	632
Matapédia	2,346
Matapédia	5,809
Matapédia	5,728
Matapédia	1,055
Matapédia	515
Matapédia	613
Matapédia	891
Matapédia	3,655
Matapédia	575
Matapédia	566
Matapédia	616
Matapédia	519
Matapédia	724
Matapédia	921
Matapédia	924
Matapédia	986
Matapédia	788
Matapédia	1,025
Matapédia	1,319

Cheveux noirs
Durant 50 ans l'Ayer's Hair Vigor a rendu la couleur aux cheveux gris. Il n'y manque jamais, non plus. En outre cela il tient le cuir chevelu propre et en bonne santé prévient la chute des cheveux et les fait pousser épais et longs.

C'est une nourriture régulière pour les cheveux.
L'Ayer's Hair Vigor tient le cuir chevelu propre et en bonne santé. Il a aussi arrêté la chute de mes cheveux et les fait pousser très bien. J'ai reçu plusieurs compliments pour ma belle chevelure.

Mme. L. E. Stevens, de Elm, Wash.
\$1.00 chez tous les pharmaciens.
J. C. Ayer Co., Lowell, Mass.

Shawville	1,328
Sherbrooke	17,471
Sorel	2,246
South Durham	633
South Québec	727
Standford	934
Stanstead	1,127
Sutton	1,148
Sweetsburg	571
Tadoussac	520
Toronto	1,279
Thetford Mines	2,015
Trois-Rivières	7,257
Thurso	599
Trois-Pistoles	1,041
Uxville	551
Valleyfield	4,289
Victoria, ave. Westmount	635
Victoriaville	2,223
Visitation, rue, Montréal	1,984
Warwick	566
Waterloo-Est	687
Waterloo	2,315
Wellesboro	899
Wellington, rue, Montréal	857
Westmont	4,063
Windsor Mills	2,068
Windsor	536
Yamachiche	727

RECETTES ET DÉPENSES DU CANADA

Les recettes de la Puissance pour les cinq mois expirés le 1er décembre à compte du revenu ont été de \$23,141,976 contre \$21,304,705 pour les cinq mois correspondants de 1900, la dépense de \$16,200,817, contre \$14,418,705 en 1900. La dépense à compte du capital a été, durant la même période, de \$5,285,225, contre \$4,175,125 en 1900.

RECETTES ET DÉPENSES DU CANADA

Les recettes de novembre à compte du revenu ont été de \$4,635,485, contre \$4,175,351 en 1900, et la dépense de \$4,565,474, contre \$4,270,351 en novembre 1900, et la dépense sur le capital, de \$829,154, contre \$732,353 en novembre 1900.

Il y a donc eu, pour les cinq mois, augmentation de recettes de \$1,637,271, et augmentation de dépenses de \$1,782,258 sur le compte du revenu, et augmentation de \$810,000 à compte de paiements sur le capital.

Pour le mois de novembre, l'augmentation des recettes a été de \$460,134 et des dépenses de \$305,130 sur le compte du revenu et des dépenses sur le compte du capital de \$86,831.

Le surplus au 1er décembre à compte du revenu était donc de \$6,941,129, contre \$7,086,116 au 1er décembre 1900 et sur toutes opérations de \$1,635,904 contre \$2,610,991 au 1er décembre 1900.

Il y a eu augmentation dans presque toutes les sources de revenus et augmentation de dépenses surtout pour les primes sur le fer, les travaux publics, chemins de fer et canaux.

Voici les recettes en détail pour les cinq mois.

	1900	1901.
Données	\$12,178,330	\$12,262,089
Accise	4,348,340	4,700,182
Postes	1,279,237	1,355,003

	1900	1901.
Travaux et chemins de fer	2,504,765	2,758,559
Divers	1,198,033	1,066,163

	1900	1901.
Primes sur fer	\$21,504,705	\$23,141,976
Contingent Sud-Africain	\$866,316	134,427

	1900	1901.
Travaux, chemins de fer et canaux	2,303,221	3,721,666
Terres de la Puissance	99,694	106,688

	1900	1901.
Subsidés de chemins de fer	1,686,742	1,067,606
Réglement N.O.	782	228

	1900	1901.
Données	\$2,211,806	\$2,571,328
Accise	967,395	1,000,920

	1900	1901.
Travaux et chemins de fer	404,162	418,324
Divers	252,750	304,912

	1900	1901.
Données	\$4,175,351	\$4,635,485
Dépenses sur capital	1900	1901.

	1900	1901.
Primes sur fer	\$75,951	35,672
Contingent Sud-Africain	628,211	661,311

	1900	1901.
Travaux, chemins de fer et canaux	20,414	26,541
Terres de la Puissance	57,659	57,659

	1900	1901.
Subsidés de chemins de fer	7,909	5,896
Réglement N.O.	167	184

	1900	1901.
Données	\$732,353	\$829,154
Accise	1900	1901.

	1900	1901.
Travaux, chemins de fer et canaux	2,303,221	3,721,666
Terres de la Puissance	99,694	106,688

	1900	1901.
Subsidés de chemins de fer	1,686,742	1,067,606
Réglement N.O.	782	228

	1900	1901.
Données	\$2,211,806	\$2,571,328
Accise	967,395	1,000,920

	1900	1901.
Travaux et chemins de fer	404,162	418,324
Divers	252,750	304,912

	1900	1901.
Données	\$4,175,351	\$4,635,485
Dépenses sur capital	1900	1901.

	1900	1901.
Primes sur fer	\$75,951	35,672
Contingent Sud-Africain	628,211	661,311

	1900	1901.
Travaux, chemins de fer et canaux	20,414	26,541
Terres de la Puissance	57,659	57,659

	1900	1901.
Subsidés de chemins de fer	7,909	5,896
Réglement N.O.	167	184

	1900	1901.
Données	\$732,353	\$829,154
Accise	1900	1901.

	1900	1901.
Travaux, chemins de fer et canaux	2,303,221	3,721,666
Terres de la Puissance	99,694	106,688

Scroggie

Un peu d'argent dépense ici pour cadeaux peut faire longue route

Nous n'étalons pas seulement une splendide variété d'articles adaptés pour cadeaux de fête mais nous les avons marqués à des prix tels qu'il vous est impossible d'oublier un seul ami sous prétexte de fonds nécessaires.

Chaque réduction est offerte ici avec raison pour encourager ceux qui achèteront de bonne heure. Vous pouvez choisir tout ce dont vous avez besoin maintenant, donnez un petit acompte, et les marchandises seront mises à part jusqu'au moment où l'on aura reçu instruction de les livrer.

Nous remplissons tous les ordres pour cadeaux reçus par la maille, d'une manière prompte et à votre entière satisfaction.

Couvre-pieds. Cadeaux utiles pour gens mariés

Nous avons des bonnes qualités de couvre-pieds—le genre que nous conseillons pour cadeaux à des prix exceptionnellement bas.

Couvre-pieds, fini satin. Grandeur 9-4. \$1.25 à \$2.10 chaque
Grandeur 11-4. \$1.75 à \$2.95 chaque
Grandeur 12-4. \$2.00 à \$3.25 chaque
Grandeur 13-4. \$2.45 à \$4.15 chaque

Couvre-pieds Honeycomb ou faits au crochet, sans frange.
Grandeur 10-4. \$0.95 à \$1.75 chaque
Grandeur 11-4. \$1.10 à \$2.15 chaque
Grandeur 12-4. \$1.95 chaque
Grandeur 13-4. \$2.45 chaque

Avec frange, grandeur 10-4. \$0.69 chaque
Grandeur 11-4. \$0.89 chaque
Grandeur 12-4. \$1.59 chaque
Grandeur 13-4. \$2.45 chaque

Couvre-pieds de couleur, une splendide variété, variant dans les prix depuis 45 cts pour les grands 9-4 jusqu'à \$3.49 pour les grands 11-4.
Couvre-pieds Marcellis, de belle qualité.
Grand choix de patrons.

Blouses. Cadeaux présentables pour Dames, que les Dames sauront apprécier

A des prix très raisonnables. L'assortiment comprend : Blouses en satin noir, blouses en flanelle, flanelle, cachemire et lustré.
Blouses en soie noire et de couleur.
Toutes dans les derniers genres ; plusieurs sont très bien garnies et produisent les plus jolis effets.

Autres articles convenables pour cadeaux

Fascinateur pour Dames, pour usage de soirée, en soie et laine, ou tout laine, dans les dernières nuances.
Nœuds pour Dames et enfants, blancs, noirs et de couleur.
Robes tricotées pour enfants, dans toutes les couleurs.
Gilets d'enfants en cachemire blanc.
Robes de toilette en Edredon.
Gilets (Sagques) de toilette, en flanelle de couleur, garnis de ruban étroit, "Baby".
Gilets de toilette, en soie piquée, unis et brodés, dans différentes couleurs.

Département des Jouets au 3ème plancher

Bel assortiment de poupées, Jeux, Jouets mécaniques et tout ce que fillettes et garçons peuvent désirer. Les prix sont très raisonnables.

Emmenez les enfants voir notre bel étalage de Jouets.

W. H. Scroggie

Angle des Rues Ste-Catherine et Université.

L'ENRÔLEMENT POUR L'AFRIQUE

L'enrôlement commence aujourd'hui, pour le "Canadian Mounted Infantry", dans toutes les villes du pays et se continuera jusqu'au 12 mai où ce sera nécessaire. Les enrôlés seront envoyés à Halifax par escouades. Ceux qui sont déjà enrôlés dans les corps permanents ne pourront s'enrôler dans ce corps spécial à moins de permission à cet effet.

Le "Victorian" remplacera le "R

VENTE D'ARGENTERIE

Une grande occasion d'acheter des présents de Noël à votre propre prix.

Tous les jours l'Après-Midi, 2.30 hrs. le Soir, 7.30 hrs.

Sièges à la disposition des Dames

The G. Weeton

MFG CO.,

2442 rue St Catherine

Entre les rues STANLEY et DRUMMOND.

LIBRE-ECHANGE ET PROTECTION

Conférence de M. Lambert de

Roude devant l'union des

commis-marchands

L'inauguration de la série de conférences

qui seront données aux salons de l'Union

des Commis-Marchands à 8 heures

après-midi, devant un auditoire aussi

nombreux qu'apprécieront. La salle était

comble.

Le conférencier officiel de l'Union M.

Lambert de Roude a développé la thèse

de l'ordre du jour, "Libre échange et protection"

et l'attention soutenue portée à l'orateur

du commencement à la fin de sa conférence

assure une bonne part pour le succès de la

série de conférences.

Avec un plan parfaitement bien ordonné

l'orateur étudie la question à fond

et l'ordre du jour, "Libre échange et protection"

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

est la question la plus importante de la

question d'aujourd'hui. Le libre échange

COMMERCE

LES MARCHES DE GRAINS

Les exportations de la semaine—
Les marchés étrangers—Les
stocks de céréales à Montréal
—La farine monte—Le prix
du foin pressé.

C'est vers le marché de Chicago que
l'attention se porte, car l'on sait que
l'Amérique sera le principal fournisseur
de blé de l'univers, sinon le fournisseur
exclusif. Vu cet état de choses, il n'est
pas surprenant de voir que les nouvelles
d'Angleterre et des marchés européens
interessent moins le commerce que les
cotes du Corn Exchange de Chicago. Le
blé a ouvert ce matin aux prix de la clôture
de samedi, mais vers onze heures, un
vif courant d'achats a produit une réaction
légère et on n'offrait plus que 82c
pour le blé sur mai.

Le maïs, par sympathie, est descendu
de 7-8c à 68 1-8 mai et l'avoine de 3-4c
à 46 1-4.

A New-York, les ventes de blé sur mai
faisaient 87, ou 1-4c en plus qu'à l'ouverture.

Tous les marchés sont fermes. A Londres,
dans Mark Lane, le blé clôture en
hausse de 1d; le maïs américain en
hausse de 1d et la farine américaine en
hausse de 6d.

A Liverpool le blé comptant monte de
1 à 2d. No 1 Standard Calda, 6s 3 à 6s
3 1-2; blé roux d'hiver No 2, 6s 2 1-2 à
6s 3; blé du printemps No 2, 6s 1 1-2 à
6s 2.

Les futurs gagnaient 7-8d à l'ouverture
et 1-2 seulement à la fin du marché.
Mars de 2-3-8; mai 6d 3-8-8. Le maïs
finit tranquille; janv. 5s 5-8-8; mars
5s 1.

Le blé en cours de route est moins
abondant que la semaine dernière:

Sem. du 9 Sem. du 2

dec. dec.

vers l'Angleterre 2,400,000 2,550,000

Vers le Continent 1,370,000 1,510,000

Total 3,810,000 4,060,000

Diminution 250,000

Le maïs en cours de route est en augmen-

tation de 60,000 quarts depuis huit

jours.

Les exportations de blé des Indes ne

sont que de 36,000 qrs cette semaine

contre 263,000 la semaine précédente.

Les exportations de la Russie cette

semaine sont de 164,000 qrs et celles de

l'Australie de 50,000 qrs contre 252,000 et

75,000 qrs la semaine dernière.

Les expéditions de blé de l'Australie

ont été de 96,000 minots depuis huit

jours, ou de 16,000 minots de plus que la

semaine précédente.

A Paris, le blé comptant ouvre ferme

en hausse de 15 centimes à 22.50 frs,

puis descend de 10 centimes et ferme

tranquille. Les futurs ouvrent et ter-

minent sans changement à 23.10 frs mars

et juin.

Avant, cote le blé roux d'hiver No 2,

17 1/2 le quintal métrique.

A Montréal, les stocks de céréales et de

farine en entrepôts accusent des chan-

gements suivants:

Blé, en augmentation de 4,200 minots

depuis huit jours, et en diminution de

10,000 minots depuis huit jours.

Maïs, en diminution comparative-

ment à la semaine du 9 octobre 1900,

Avance, 20,000 minots de plus que la

semaine dernière et 20,000 minots de

plus que la semaine précédente.

Orge, 15,000 minots de plus qu'il y

a huit jours, et 24,000 de plus qu'il y

a un an.

Sarrasin, en augmentation de 1,500

minots pour la semaine et en diminution

de 4,000 pour l'année.

Seigle, augmentation de 714 et de

8,500 minots respectivement pour la se-

maine et l'année.

Le tableau suivant donne les quantités

en entrepôt aux différentes époques:

Doc. 1. Nov. 1. Dec. 8.

Blé 190,307 34,947 82,182

Maïs 2,204 8,946 20,142

Orge 19,163 19,140 30,400

Seigle 114,570 119,311 61,000

Orge 80,241 67,620 60,361

Seigle 22,660 21,263 14,004

Sarrasin 4,001 2,281 6,000

Farine d'avoine 17,111 19,016
Farine d'avoine 198 220 204

La Cie du Lac des Bois a élevé de 20c

à 10c le prix de ses armoires qui se

ventent maintenant à 100,000 de plus

qu'il y a huit jours, et 100,000 de plus

qu'il y a un an.

Le tableau suivant donne les quantités

en entrepôt aux différentes époques:

Doc. 1. Nov. 1. Dec. 8.

Blé 190,307 34,947 82,182

Maïs 2,204 8,946 20,142

Orge 19,163 19,140 30,400

Seigle 114,570 119,311 61,000

Orge 80,241 67,620 60,361

Seigle 22,660 21,263 14,004

Sarrasin 4,001 2,281 6,000

Farine d'avoine 17,111 19,016
Farine d'avoine 198 220 204

La Cie du Lac des Bois a élevé de 20c

à 10c le prix de ses armoires qui se

ventent maintenant à 100,000 de plus

qu'il y a huit jours, et 100,000 de plus

qu'il y a un an.

Mme Neree Quenneville

GUERIE PAR LES

PILULES ROUGES

"Pendant des années dit Madame
Neree Quenneville, deux médecins
m'avaient traitée pour le beau mal et
la faiblesse féminine; ce beau mal
me donnait des étouffements et à
maintes reprises je crus que j'allais
mourir.
"Etant obligée de travailler bien
fort, j'étais toujours faible, j'avais
des étourdissements, je mangeais
peu et je digérais mal.
"Le 13 Septembre 1899, je com-
mençai à prendre les Pilules Rouges,
parce que je voyais partout sur les
journaux et aussi chez mes amies,
des guérisons qui vraiment me paraissaient merveilleuses: j'ai
pris 21 boîtes de Pilules Rouges sans arrêter, et c'est avec
un plaisir que je vois qu'elles m'ont guérie complètement; je n'ai pas
eu une minute de maladie depuis deux ans, et mon mari et moi,
nous sommes bien heureux et nous vous demandons de publier
mon témoignage en faveur des Pilules Rouges, croyant sincère-
ment qu'elles sont incomparables pour la guérison des maladies
des femmes." MADAME NEREE QUENNEVILLE,
Valleyfield Qué.



La gravure ici reproduite est un fac-similé d'une boîte de PI-
LULES ROUGES de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERI-
CAINE. Lorsque vous irez acheter des PILULES ROUGES,
apportez avec vous cette gravure et voyez à ce que la boîte
de pilules qu'on vous vend en soit une copie exacte. L'étiquette est
imprimée en rouge sur papier blanc.

Si toutefois votre marchand ne tient pas les véritables PI-
LULES ROUGES, nous vous les enverrons franco, au Canada ou
aux Etats-Unis, sur réception du prix qui est de cinquante centimes
la boîte ou de deux piastres et demie pour six boîtes.

Lorsque vous écrivez pour des PILULES ROUGES, donnez
une description de la maladie dont vous souffrez, afin que nos
médecins spécialistes puissent vous dicter des conseils dont vous
avez besoin. Adressez toutes vos lettres comme suit:

Cie Chimique Franco-Américaine,
274 rue St Denis, Montréal.
N.B.—Les consultations gratuites pour les femmes se don-
nent tous les jours de la semaine, excepté le dimanche,
jusqu'à huit heures du soir, au No 274 RUE ST DENIS,
MONTREAL.

TEMPETE EN ANGLETERRE

Londres, 9.—Une forte tempête de neige
sevit sur l'Ecosse et l'Angleterre. Le roi
Edouard est parti de Sandringham
pour Londres, ce matin, au milieu d'une
averse torrentielle de neige.

The BARTLETT-FRAZIER CO

ONTARIO, Limitée

STOCK, GRAINS, PROVISIONS, Etc

Communications télégraphiques privées
avec les principaux marchés.

REPRESENTANT

BARTLETT-FRAZIER & Co., Chicago.

Membres des "Stock Exchanges de New-York,"
"Coffee Exchange" de New-York, "Wheat
Exchange" de Chicago; Board of Trade,
de Chicago; "Corn Trade Ass'n" de Liver-
pool.

H. J. COON, Directeur-général,
50 rue St-Sacrement, Montréal.

R. WILSON-SMITH

Agent Financier

151, RUE SAINT-JACQUES

MONTREAL.

SPECIALITE:

Valeurs de Placement

Convenables pour Banques, FIDUCIAR-
IES, Compagnies d'Assurance, Placement
permanents ou Dépôt au Gouvernement
Canadien. Membre du "Montreal Stock
Exchange."

"Placements Industriels
Canadiens."

Ma liste de stock de première

classe est très courte. Il sont

tous donnés dans mon petit li-
vre, j'ai placé \$500 dans ces

stocks avec l'un de mes capi-
talistes, mais j'ai plus grande por-
tion des placements varie de

\$100 à \$500. J'ai choisi ma liste
de stocks avant tout de soin que
j'ai une confiance absolue de ces

derniers comme placement sur.
J'aimerais que des capitalistes me
demande mon livre qui contient
la liste de ces stocks.

JOHN D. EDWARDS,

141 Richmond Street East.

Toronto.

RIEN NE SAURAIT SURPASSER UN

Piano Droit.

MORRIS

(Ayant obtenu une médaille)

Comme Cadet de Noël

A bon marché pour argent comptant,

ou \$7.00 par mois.

Grand Assortiment Chez

LEACH

2440 RUE ST-CATHERINE, entre les rues Stanley et Drummond.

Ouvrez le soir.

N.B.—Entrez et faites le choix de votre Piano immédiatement, il vous sera livré au

moment où vous le voudrez le mieux avant Noël.

241-3

VOUS TUEZ DEUX

placés avec une pierre lorsque vous employez la
PEARLINE. "Le travail" et "l'usage" sont
tous deux évités en lavant sans frotter au moyen
de la PEARLINE. Plus d'économie. Vous éparg-
nez votre force et votre santé et votre argent lora-
que vous employez la PEARLINE. Les faits
ne vous mentent. Le sens-commun, la meil-
leure voie pour nettoyer le linge c'est la

METHODE DE LA PEARLINE.

Occasions d'Ameublement

C'est un fait bien connu que des genres exclusifs et
de bonnes marchandises ont fait notre réputation
et nous nous efforçons toujours de la maintenir.
Nous faisons une spécialité de meubler complète-
ment les chambres et les maisons.

RENAUD, KING & PATTERSON,

"Fournisseurs d'Ameublements," 652 rue Craig.

Petites Annonces

Tarif des Petites Annonces dans la

"LA PATRIE"

Emploi demandé.....	20
Chambre à louer.....	20
Trouvé.....	mois
Situation vacante.....	ou
Agents demandés.....	mois.
Employés demandés.....	3
Servantes demandées.....	insertions
Maison à louer.....	10c
Propriété à vendre.....	
Perdu.....	

EMPLOI DEMANDÉ

UN COUPLE sans enfants désire une
situation d'homme comme cocher ou
homme de cour et la femme comme bon-
ne cuisinière, peuvent fournir de bons ré-
féréments. S'adresser rue Notre-Dame, 218-2
218-2.

BUREAU DE PLACEMENT GRATUIT.
No 1344 rue Notre-Dame, vis-à-vis
l'Hôtel-de-Ville, mains d'œuvre de toutes
sortes fournies.

On trouve à ce bureau: Des commis-
voyagers, des assistants-teneurs de livres
des commis-écrivains, des commis de bar,
des charretiers, des conducteurs d'express,
des agents, des collecteurs, des pressiers,
des mécaniciens, des cochers, des hommes
de cour, des ingénieurs, des chauffeurs, des
journaliers, des cuisiniers, des bouchers,
des gardes-malades, des femmes de journée
des domestiques, un conducteur d'ascenseur
un commis dans la ferronnerie, des aides
de cuisine.

Une liste des patrons est sollicitée. Bu-
reau ouvert de 9 heures du matin à 5 heu-
res du soir. — URBAIN LAFONTAINE, gé-
rant.

PLUS FROID CE SOIR ET DEMAIN

Toronto, 9. — Temps nuageux, plus froid ce soir, avec vent du nord. Mercredi, vent violent du nord, température plus froide, neige.

OBSERVATIONS

Il a plu partout dans l'Ontario et l'ouest du Québec. On peut s'attendre à une température plus froide et à des vents violents dans la région des grands lacs et la vallée du Saint-Laurent, mardi et mercredi.

Températures maxima et minima — Calgary, 20. 14; Winnipeg, 18. 16; Parry Sound, 32. 30; Toronto, 38. 22; Ottawa, 38. 22; Montréal, 34. 22; Québec, 22. 18; Pointe-au-Père, 22. 8.

AVIS

M. J. E. Demers de Lachine est toujours notre agent pour Lachine, et est autorisé à collecter les abonnements dus à La Patrie.

Les abonnés qui ne recevraient pas La Patrie régulièrement sont priés de lui en donner avis ou à nous directement.

LAVAL

L'honorable M. Tarte s'est rendu hier à Saint-Léonard-de-Port-Maurice, comté de Laval, à la demande de quelques amis pour rencontrer les différents candidats libéraux et tenter d'obtenir d'eux un engagement sérieux qui établisse l'unité des combattants du parti contre l'adversaire commun qui guette dans l'ombre.

L'assemblée de Saint-Léonard avait été convoquée par M. Armand, l'un des prébendiers à la candidature ministérielle. L'hon. M. Tarte a demandé à M. Armand de vouloir bien interrompre et cesser ses assemblées, dans l'intérêt supérieur du parti. M. Armand s'est plaint d'avoir été rejeté par la convention qui a choisi M. Wilson.

Le ministre proposa de réunir les chefs reconnus du parti libéral dans le comté de Laval, les esprits dirigeants dans chaque paroisse pour leur soumettre les griefs et les représentations formulés contre la convention de la convention dans laquelle M. Wilson a été élu candidat ministériel, afin de les consulter sur les meilleurs moyens d'entente et d'offrir à l'universaire un front compact, sans divisions ni réminiscences.

M. Armand a consenti à ajourner son assemblée, afin de consulter ses amis.

M. Wilson a déclaré que bien qu'il n'ait aucun mandat qu'il avait accepté, il n'a aucune objection à faire contre cette consultation proposée par l'honorable M. Tarte.

M. Gordon Ménard a aussi parlé dans le même esprit de conciliation.

IMPERTINENCE

Le "Pionnier" est entré d'une façon impertinente dans le débat qui se poursuit en ce moment sur Louis Veilleville.

Son article d'hier en réponse à celui de madame Dandurand dénote à la fois chez son auteur un esprit grossier, une absence de délicatesse et de gentillesse.

L'écrivain du "Pionnier" avait le droit de discuter à son mérite la question de l'Éternel Échec; il devait s'en prendre aux arguments de madame Dandurand, s'ils ne lui plaisaient pas, et non à sa personnalité.

L'ECOLE DE LA FERME-NEUVE

L'inauguration de la maison d'école de la Ferme Neuve aura lieu le 18 décembre prochain.

Le comité des journalistes a désigné pour le représenter officiellement à cette fête notre confrère M. P. A. Côté, secrétaire de la rédaction à la "Presse".

Il est plus que probable que l'hon. M. Rolland, M. C. B. Major, M. P. P., M. Girard, M. P. P., M. Chénier, M. P. P., et autres assisteront à cette cérémonie d'inauguration.

On sait que cette école de la Ferme Neuve a été fondée à l'aide de souscriptions publiques recueillies par les journalistes de Montréal.

SIR ADOLPHE

La "Gazette" annonce que sir Adolphe Caron sera le candidat conservateur à l'Islet, à l'élection partielle qui aura lieu dans ce comté.

LE RECENSEMENT DE NOTRE PROVINCE

La population française

(Spécialement à "La Patrie")

Ottawa, 9. — Le bureau du recensement annonce que la population totale de la province de Québec est comme suit :

1891 1,901,161
Population totale 1,488,535 1,961,572
Population française 1,136,316 1,307,980

Augmentation de la population totale 157,037
Augmentation de la population française 121,621

Il manque encore quelques rapports des parties éloignées de la province.

M. Thomas Chapais publie dans l'"Événement" de Québec, un long article pour démontrer comment M. de Lavesan, ministre de la marine dans le cabinet Waldeck-Rousseau, s'est engagé comme membre d'une loge maçonnique à combattre le protectorat catholique de la France en Orient.

Sans vouloir approuver aucunement en cela M. de Lavesan, nous tenons à remarquer que M. de Lavesan est membre du gouvernement de M. Waldeck-Rousseau, lequel a proclamé l'autre jour, devant la Chambre, avec une superbe dévotion, le protectorat de la France sur les intérêts catholiques de l'Orient.

M. Chapais se rappelle ailleurs que M. de Lavesan, ministre des affaires étrangères dans ce même cabinet Waldeck-Rousseau, a, l'un des derniers, dans un discours à la Chambre des députés, appelé la France à "une grande puissance ca-

Une Mort Tragique

Le gardien de la "Montreal Foundry", 26 rue St-George, tué par un fil électrique

SON CADAVRE AFFREUSEMENT BRULE ET MUTILE

Vers onze heures, ce matin, un triste accident est arrivé à la Montreal Foundry, au No 26 rue St-George. Albert Lemarchand a trouvé la mort dans les circonstances les plus horribles.

Le gardien de l'établissement étant descendu par l'escalier dans la cave, sentit une forte odeur de rouille. Il crut à un commencement d'incendie et descendit par l'élevateur à marchandises, pour s'enquérir.

Au fond de la cave, près de la fournaise, gisant sur un tas de charbon, Albert Lemarchand tordait dans les souffrances qui lui causait un fil électrique enroulé autour de son corps.

Le gardien aussitôt alla à l'étage supérieur, donna les ordres les plus prompts d'avertir la compagnie électrique et dix minutes après le fil était coupé.

Durant tout ce temps, le pauvre ouvrier souffrait le martyre.

Plusieurs citoyens s'étaient portés au secours de l'infortuné, mais comme il fallait être munis de lanternes pour aller jusqu'à lui, ils furent forcés d'attendre l'arrivée des employés de la compagnie.

Une forte odeur de chair brûlée se répandait dans l'établissement. A la tête

du puits de l'élevateur on entendait des cris déchirants.

Lorsqu'on arriva près du malheureux, il avait cessé de vivre. Ses mains étaient brûlées jusqu'aux poignets; son nez, ses yeux et ses joues étaient rôties et, détail horrible, son corps était couvert de brûlures.

Il avait son chapeau sur la tête et sa sape était à ses côtés. Le fil électrique a dû se promener sur son corps et se rompre par la force du courant de droite à gauche.

Albert Lemarchand était un nommé plâtrier qui, à venir jusqu'à hier, était domicilié sur la rue St-Dominique. Ses bonnes qualités lui avaient valu la position de gardien de la fonderie et de bonne heure, ce matin, il était occupé à installer ses effets dans une chambre qui lui avait été désignée à l'étage supérieur. Il ne connaissait pas, paraît-il, toutes les pièces de la fonderie et ignorait la disposition des fils électriques dans la cave. Cet accident terrible ne serait peut-être pas arrivé s'il eût été instruit des dangers d'un employé qui était absent de son travail, par ailleurs, il reçut ordre cependant de remplir les fournaies de charbon et c'est en accomplissant ce devoir qu'il trouva la mort.

ECHOS D'OTTAWA

Dépêches de condoléances du prince et de la princesse de Galles—La picote.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 9. — Lord Minto a reçu des dépêches de condoléances, pour M. Blair, du Prince et de la Princesse de Galles, de M. Chamberlain et de lord Strathcona. Les ministres assistent en corps aux funérailles, cette après-midi.

La dépêche envoyée à M. Blair vendredi soir, est restée toute la nuit à Buffalo, et le ministre a appris la triste nouvelle en lisant un journal de l'endroit. En moins d'une heure, il était en route pour Ottawa.

Aujourd'hui aurait été le 25e anniversaire de la naissance de feu M. Harper.

M. et Mme Blair ont été reçus à la gare par M. Fielding, Mlle May Blair et M. Payne.

Trente nouveaux cas de picote à Ottawa, depuis samedi. Tous à l'hôpital.

Le magistrat O'Keefe n'a pas accordé la surséance contre le juge en chef Strong, en Cour Supérieure, pour assaut, demandé par M. R. J. Wickstead.

Mgr Falcand, assistait à la réunion de la conférence St-Vincent de Paul, hier, et a prononcé un discours.

Le colonel Evans est de retour de Toronto. Les noms des officiers envoyés au War Office pour ratification sont connus bientôt. L'entraînement commencera ici demain. Douze hommes seront pris à Ottawa.

L'historien des journaux locaux donne des détails sur l'envoi d'un contingent à Londres pour le couronnement du roi est sans fondement. Rien n'a encore été reçu ici à ce sujet.

COMMERCE LOUCHE

Une maison d'affaire qui attire l'attention des détectives

Le 26 novembre, des individus, récemment possession de l'immeuble qui porte le No 94 rue des Enfants Trouvés, et affiliés à la porte en lettres voyantes "HUDON-ROBERTSON PRODUCE", l'enseigne suivante.

Dans des circulaires envoyées un peu partout à la campagne, Hudon, Robertson & Co., annonçaient que l'établissement qu'ils avaient ouvert au No 94 rue des Enfants Trouvés, était une succursule du marché Smithfield, de Londres, Angleterre. On sait que le marché Smithfield fait des affaires florissantes.

Le chef de la sûreté informé de l'ouverture de la prétendue succursule du marché Smithfield, se mit en frais d'enquêter les acheteurs des promoteurs de l'entreprise, et vendredi soir, à la demande d'un marchand tailleur de la partie Ouest de cette ville, il faisait émettre un mandat d'arrestation contre un nommé Bishop, qui se faisait passer pour le gérant de la Hudon-Robertson Produce Co. Bishop aurait obtenu sous de fausses représentations, un habit du tailleur en question. Samedi matin, quand les détectives se présentèrent au No 94 rue des Enfants Trouvés, pour exécuter le mandat, ils trouvèrent la boutique fermée.

Le régime de la Hudon-Robertson Produce Co., avait été, comme on le voit, très éphémère.

Les détectives poursuivent leur enquête.

BANQUET DES INGENIEURS

Les membres de l'Association canadienne des ingénieurs chargés de organiser les engins à vapeur fixes, ont fait honneur au chef de cuisine de cet établissement. Un parfait service, des fleurs, des discours très appréciés ont fait de ce banquet un des plus réussis depuis nombre d'années.

La manufacture de cigares Stonewall Jackson avait gracieusement fourni les cigares. MM. J. L. Murphy, président; Geo. Hunt, directeur; Marchand, B. A. York, R. Connolly, W. Ware, organisateurs du banquet, méritent des félicitations.

UN CHEVAL S'EMBALLÉ

Un jeune homme, du nom de A. Simièvre, employé chez M. A. Tremblay, ébénier, 105 rue Moreau, a failli se faire tuer, samedi soir. Il était monté sur une voiture de livraison, quand le cheval qu'il conduisait prit soudain le mors aux dents, et s'élança sur la rue Moreau, dans une course effrénée. Le jeune homme fut lancé sur le pavé, mais heureusement il ne fut qu'effrayé par la peur. Le cheval fut arrêté à la hauteur de la rue Ontario.

NOTRE-DAME DE BONSECOURS

Demain, fête de la Translation miraculeuse de la maison de la Ste-Vierge, de Nazareth en Italie, on dira la Ste-Messe à 7 1/2 heures, dans la chapelle du monument de Notre-Dame de Bonsecours.

ECHOS DE QUEBEC

Recrutement à Québec—L'Université Laval—Accidents fatals.

(Dépêche spéciale)

Québec, 9. — On a commencé, ce matin, au bureau de la milice, le recrutement du détachement de trente-neuf soldats du district de Québec pour le nouveau régiment de "Canadian Yeomanry". Une vingtaine d'hommes ont offert leurs services jusqu'à présent. Six ont subi l'examen préliminaire de rigueur, ce matin, devant le lieutenant Pelletier, B. O. C. et ils ont été référés au chirurgien, le lieutenant Scott, qui leur a fait subir l'examen médical. Deux ont été acceptés. Les quatorze autres attendent à leur tour.

Le banquet annuel du corps universitaire, à l'occasion de la fête patronale de l'Université Laval, a eu lieu hier au Grand Séminaire, sous la présidence du recteur, l'abbé O. Mathieu, C. M. G. Les convives étaient Son Honneur le lieutenant-gouverneur Jetté, ancien professeur de la Faculté de droit, le capitaine de Laval à Montréal, Mgr Bégin, Mgr Lacombe, Mgr Hamel, M. Casgrain, M. Hon. E. J. Flynn, l'hon. F. Langebeur, MM. Dorion, Sirois, Pelletier, Richard et Bernier. Les Drs L. J. A. Simièvre, A. Vallée, E. Turcot, Brochu, Castellan, Albert, Marois, Hamel, A. Simard, Fortier, Croûé et O. Rousseau.

M. Lamotte, victime d'un têtard accident à Montréal, est mort à l'Hôtel-Dieu, à Québec, hier.

On annonce aussi la mort, à l'Hôtel-Dieu, d'un M. Monod, de Québec, victime, lui aussi, d'un accident. L'empêchement du coroner aura lieu demain.

D'après une lettre que le ministre de l'Agriculture, l'hon. M. F. G. M. Doherty, vient de recevoir du député-ministre de la milice, le col. L. E. Pinault, M. Harold Smith, l'agent spécial des assurances, impudiques, sera à Québec dans quelques jours, pour faire le choix de chevaux pour l'infanterie montée ou la cavalerie légère du Sud-Ouest.

La contestation de VAUDREUIL

L'argumentation sur la notion du requérant pour plus de particularités sur les obligations préliminaires dans la cause de l'élection contestée de M. Pilon, député du comté de Vaureuil, a eu lieu hier au Grand Séminaire, sous la présidence de M. Pilon.

M. Bédoin, avocat du requérant Bertrand, a fait valoir les allégations de sa motion disant que les accusations portées contre son client et allant à établir qu'il n'a pas qualité pour contester l'élection, sont trop vagues et qu'il lui faut plus de particularités.

M. Jetté, pour l'intimé, a commencé par dire que les objections préliminaires du requérant ne sont pas encore réglées devant la Cour, vu qu'il a donné avis qu'il n'entendait les présenter formellement que le 17 du courant.

Au mérite, il a déclaré ses allégations parfaitement suffisantes, et a de plus soutenu que la Cour, au lieu de ne lui accorder qu'un délai de quelques jours pour les formuler, avait le pouvoir d'ordonner qu'il les présente en justice et qu'il ait au moins quinze jours, considérant que le requérant avait lui-même à sa disposition soixante et dix jours pour formuler ses plaintes contre l'intimé. La cause a été prise en délibéré.

JOLLETTE

La ville de Jollette demandera à la législature de Québec de modifier et de réformer sa charte.

LA BOUCANE

Demain soir aura lieu, au No 1038 rue Ontario, une réunion du Club La Boucane. Tous les membres sont priés d'y assister.

UNE CONFLAGRATION

Kalamazoo, Mich., 9. — Toute la partie commerciale du village de Gobbs, situé à 20 milles de Kalamazoo, a été détruite par le feu hier. 16 magasins sont réduits en cendre. Les pertes sont évaluées à \$100,000.

LA VACCINATION

Le bureau de santé a engagé trois nouveaux médecins pour aider à la vaccination.

Tandis que les autres maisons de pianos de la rue St-Catherine paient des milliers de dollars par année pour location ou taxes, les entrepôts de Layton Bros, grands, élégants et up-to-date ne coûtent que quelques centaines de dollars par année.

C'est la cinquième raison pour laquelle Layton Bros, 141 rue Peel, peuvent donner plus que toute autre maison à Montréal, une meilleure valeur dans les pianos et les orgues.

CLUB LUTELLIER

Importante assemblée du Club Lutellier, demain soir, au lieu ordinaire.

L'UNIVERSITE D'OTTAWA

Mise en quarantaine—Trois de ses élèves ont la variole.

(Dépêche spéciale)

Ottawa, 9. — Trois cas de picote s'étant déclarés à l'Université d'Ottawa, cette institution est placée en quarantaine pour dix jours. Les trois élèves malades ont été transportés à l'hôpital de l'île Porter. Les 170 pensionnaires ont été vaccinés et quelques-uns sont sous surveillance à l'infirmerie. Les deux cents externes devront rester chez eux pour dix jours. Toute visite à l'université est interdite. Pour cette raison, les élèves n'ont pu assister hier, aux nouvelles de l'ex-chef de l'école, le Dr Low, officier de santé à l'université, ce matin, et toutes les précautions ont été prises pour empêcher le fléau de se propager.

INTERESSANTE DECISION

Blair dev'ait montrer son bras à nu, mais pas en public

L'hon. juge Mathieu a donné sa décision, ce matin, sur l'objection soulevée par le demandeur à son examen dans la cause de Joseph Blair vs P. D. Doherty & Co. Comme nous l'avons déjà dit, le demandeur, qui réclame des dommages à cause de blessures reçues pendant qu'il travaillait pour les défendeurs, refusait de montrer son bras, alléguant qu'un membre humain ne pouvait être considéré comme un exhibit. La cour a décidé que le témoin devait exhiber son bras nu, mais lui a laissé la liberté de le faire dans une chambre privée, s'il le désirait.

NOUVEAUX CONSULS

Washington, 9. — Le président a envoyé, aujourd'hui, les nominations suivantes au Sénat :

Consul des Etats-Unis : Richmond P. Pearson, de la Caroline du Nord, à Génes; Henry D. Saylor, de Pennsylvanie, à Dawson City, Canada.

Mlle Stone

Sofia, Bulgarie, 9. — On annonce que Mlle Stone, Mlle Tello, sont échappées dans les environs de Rio (à 5 milles environ au sud de Duboutza, Bulgarie).

LE LAC DE L'ECORCE

Le gouvernement Parent a reçu de nombreuses demandes de la part d'amateurs de pêche qui désiraient louer le lac de l'Ecorce, mais toutes les demandes ont été repoussées, le gouvernement ayant décidé de laisser cette pièce d'eau pour l'amusement et l'utilité des colons et du public.

Le lac de l'Ecorce est une magnifique pièce d'eau située dans les cantons de Montcalm et d'Arundel, dans le comté d'Argenteuil. La truite et le brochet y abondent.

QUI DIT VRAI?

A propos de la reine Wilhelmine et de son mari

Londres, 6. — Une dépêche de La Haye à l'"Evening News", publiée aujourd'hui dit :

"La paix règne de nouveau au palais. L'homme le plus heureux de la Hollande est le major Van Tets qui a été blessé en défendant la reine Wilhelmine, le prince Henri, ou, comme tous les Hollandais l'appellent à présent avec mépris : "Allendand".

Van Tets est l'un des jeunes hommes qui formaient la garde du corps de la reine quand celle-ci fut surprise et qui, depuis lors, ont toujours été à la disposition de Wilhelmine. Ils sont fiers de leur servitude. On dit que ces dix beaux jeunes hommes qui entourent la voiture de Sa Majesté, quand celle-ci se promène, ont patiemment qu'elle patient, vont à cheval, se promènent, etc., lui ont fait la cour chacun à leur tour. Ce jeune homme Wilhelmine, elle-même, attachée le sang de la blessure de Van Tets après son duel, et insiste pour que son mari demande pardon au blessé et à elle-même.

Londres, 7. — Une dépêche d'Amsterdam à "Central News" dit que le major Van Tets est mort jeudi soir.

M. Jetté, pour l'intimé, a commencé par dire que les objections préliminaires du requérant ne sont pas encore réglées devant la Cour, vu qu'il a donné avis qu'il n'entendait les présenter formellement que le 17 du courant.

Au mérite, il a déclaré ses allégations parfaitement suffisantes, et a de plus soutenu que la Cour, au lieu de ne lui accorder qu'un délai de quelques jours pour les formuler, avait le pouvoir d'ordonner qu'il les présente en justice et qu'il ait au moins quinze jours, considérant que le requérant avait lui-même à sa disposition soixante et dix jours pour formuler ses plaintes contre l'intimé. La cause a été prise en délibéré.

LA VOIRIE

Les crédits demandés pour 1902 s'élèvent à près d'un demi million

Le département des chemins demandera cet après-midi, au conseil, de voter la somme de \$400,551 pour la voirie cette année, contre \$274,552 l'année dernière.

Personnel \$ 31,040.00
Assistance contrairement 12,012.00
Cours 6,708.00
Unes 10,530.00
Manœuvres 67,860.00
Cours de la rue McCorl 962.50
Stations de pompes 425.00
Téléphones 250.00
Usines et réparations 1,300.00
Agriculture 34,020.00
Réparations aux balayages 3,000.00
Pompes électriques 500.00
Nettoyage 44,000.00
Balayage des rues 8,640.00
Balayage (le soir) 30,400.00
Numérotage 1,548.00
Inondation 6,808.00
Lits de rivières 1,300.00
Divers 1,000.00
Dépenses imprévues 600.00
Enlèvement de la neige (trois fois) 1,000.00
Enlèvement de la neige (ordinaire) 12,000.00
Enlèvement des eaux 1,500.00
Réparations aux égouts 5,000.00
Macadam 60,000.00
Chemins non pavés 6,000.00
Trois fois et rues 6,000.00
Enlèvement de la neige (tramway) 30,000.00

8461,551.00

CONFRE EN DEUIL

Nous avons le regret d'apprendre que M. Emile Bélanger, de la "Presse", vient de perdre son unique enfant, le petit Marcel, âgé de 1 mois. Nos condoléances.

Le Capt. Alfred Larocque

Les officiers du 65ème bataillon lui ont offert samedi soir, un lunch d'honneur et lui ont présenté un sabre

Le capitaine Alfred Larocque, a été samedi soir, l'objet d'une jolte démonstration, au Manège militaire de la rue Craig, à l'occasion de son prochain départ pour le Nord-Ouest, où il a été nommé inspecteur de la gendarmerie à cheval, ses camarades du 65ème bataillon des Carabiniers Mont-Royal, lui ont offert un lunch d'honneur.

Parmi les personnes présentes nous avons remarqué : le lieutenant-col. Labelle, le lieutenant-col. Landry, les majors Mackay, Pelletier, Larocque, Ostelle, le chirurgien-major Roy; les capitaines Desnoyers, de Tonnancour, Beauchamp, Lépine, St-Louis, Ernest, Pelletier; les lieutenants Allan Germain, Barré, Boivin, Gingras, Labelle, Lemieux et Moire.

Au dessert, le lieutenant-col. Labelle a proposé la santé du capt. Larocque. Il le félicita d'avoir été appelé à remplir un aussi haut poste, plein de responsabilités et de rudes labeurs. Le choix par le gouvernement d'un officier du 65ème est un témoignage flatteur de la valeur de nos officiers est un honneur qui réajustait sur tout le bataillon. Cependant, il regrette le départ du capt. Larocque; car il regard dans sa personne, un de ses collaborateurs les plus intelligents et les plus actifs.

Après ce discours, qui a été très applaudi, le lieutenant-col. Labelle, a présenté un magnifique sabre au héros de la fête.

Le capt. Larocque a remercié avec effusion, ses camarades, de cette sympathique démonstration et du précieux cadeau qu'ils lui ont offert. Il dit qu'il va dans un pays qui ? Est témoin de la valeur du 65ème bataillon et qu'il s'efforcera d'être fidèle aux galantes traditions de ses aînés; les héros de la Butte aux Français. Bien que n'appartenant plus au 65ème bataillon, sa devise sera toujours : "Nunquam retrosum".

Le lieutenant-colonel Landry et le major A. Larocque ont aussi prononcé de jolis discours.

Le capt. Larocque partira, demain matin, à 9 heures, pour se rendre à Regina.

LE TERMINAL

Opinion des avocats de la Cité

En réponse à la question du maire : Est-ce que la résolution adoptée le 23 octobre dernier, considérant et abrogeant la motion principale pour l'adoption du projet de loi de la section du règlement du Terminal (lequel a été réjeté le 26 juin dernier) et le remettant sur l'ordre du jour, fait revivre le dit règlement de manière à ce que le conseil puisse en continuer l'étude en comité général, et après rapport, procéder à son adoption ?

Les avocats ont répondu comme suit :

"Nous avons l'honneur de vous faire savoir que la résolution de considérer en date du 23 octobre a eu pour effet de faire revivre le projet de règlement concernant le Terminal qui doit être remis sur l'ordre du jour pour être discuté, amendé, approuvé ou rejeté par le conseil, suivant le cas et il en est de même du rapport du comité du conseil concernant le même projet."

NOUVELLES D'OTTAWA

(Correspondance spéciale)

Ottawa, 8. — L'Association de tous les corps de métiers d'Ottawa, à une réunion où il y avait trente-cinq délégués, il a été décidé de présenter un candidat ouvrier pour le conseil municipal dans chacun des quartiers de la ville.

Il semble certain maintenant que le maire prendra des procédures contre M. Babington, de lui remettre la propriété de la cité Reogan pour \$15,000 et qu'il avait offert à la ville pour \$18,000.

Quand M. Davidson entre en possession, il devra transférer la propriété à la ville pour \$15,000. C'est la ville qui devra payer les frais. On prétend que le maire ayant voté pour l'autoriser à prendre une poursuite contre M. Valderon pour obtenir cette propriété, s'est peut-être exposé à se voir déqualifier.

M. Edwards, député de Russell aux Communes, vient d'acheter à Chicago, d'Alphonse Ecorse, et pour laquelle il a payé \$6,000. La vache sera ajoutée au troupeau de M. Edwards à Rockland.

Le Rév. F. T. McGovern, de Richmond, est nommé curé de Chelsea pour remplacer M. Poulin, nommé à Metcalfe Creek. C'est M. Newman, de Metcalfe qui devient curé de Richmond. Il n'y a pas encore de nomination de faite pour Metcalfe.

En vertu du jugement des juges MacTavish, Senkler et O'Reille, la cotisation pour les fins municipales de la propriété des compagnies suivantes, a été réduite telles qu'indiquées :

Electric Co., de \$125,000 à \$77,000.
Bell Telephone Co., de \$75,000 à \$28,000.
La dernière, la première compagnie était cotée pour \$40,000 et la seconde pour \$10,000. Les juges ont déclaré que le pont interprovincial Royal Alexandra, est exempt de taxes